

métropole

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLÉ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



UN ÉTÉ AU CŒUR DE L'AGGLO

BUDGET 2013



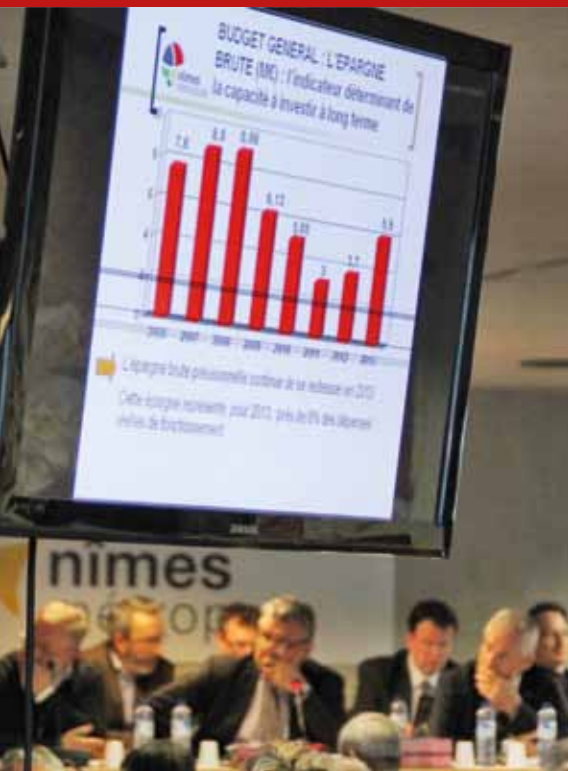
P
104

LE BIG BANG



P
121

*CULTURE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE,
SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE...*



P13

P19

P24

P DOSSIER

BUDGET 2013

Nîmes Métropole est un investisseur de poids sur le territoire communautaire. Avec 61 M€ d'investissement, l'Agglo continue son action en faveur du développement économique et de l'emploi, de l'habitat, des transports ou encore de l'eau. Malgré un contexte difficile Nîmes Métropole s'adapte en réduisant ses dépenses de fonctionnement, sans toutefois augmenter la pression fiscale. Son budget s'inscrit dans la raison. Un endettement maîtrisé permet la poursuite des projets engagés qu'ils soient à court ou à long terme ■ ■ ■

E
R
A
M
M
O
S

ÉDITORIAL	P103
DOSSIER MÉTRO	P104
• BUDGET 2013	
En 2013, le budget change de rythme !	
Des dépenses de fonctionnement maîtrisées	
Les enveloppes spécifiques	
Un avenir serein	
ÉCONOMIE	P113
• Les risques émergents, un sacré atout !	
• La chasse aux risques	
• FTP Labo, une entreprise nîmoise à l'affiche	
• Piscineprivée.com baigne dans l'e-commerce	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	P119
• Envie de découvertes ? Suivez l'Agglo	
TRANSPORT	P121
• Le big BANG des transports à la carte	
• Le prolongement de T1 en concertation	
TOURISME	P124
• Les charmes de Nîmes, tout l'été !	
MÉTROCULTURE	P127
• Bataille dans les arènes	
• Les auteurs en scènes	
• La boîte à nuage	
• Les traditions taurines au cœur de l'Agglo	
• Scènes d'Agglo : la culture accessible à tous	
MÉTROFOCUS	P134
• Coups de feu à La Calmette	
• Les enfants à la fête	
• Oc'Via branchée par l'Agglo	
• Le haut niveau pour Nemausa	
• 300 épées au Parnasse	
MÉTROSORTIES	P136
• Agenda des manifestations des communes	





Le budget d'une collectivité met en lumière la volonté politique de ses élus. En 2013, Nîmes Métropole continue à administrer ses finances de manière maîtrisée. Cette exigence a un seul but celui d'utiliser l'argent public avec rigueur et efficacité, afin de renforcer, sur le long terme, l'attractivité du territoire.

C'est pourquoi, dans un contexte contraint, notamment en raison de la diminution des dotations de l'État, le budget consolidé que nous avons voté est en légère baisse par rapport à 2012. Tout en continuant à préparer l'avenir, nous avons décidé de programmer différemment les investissements, plutôt que de recourir à la facilité de l'impôt, comme le permettrait la loi. Ainsi, Nîmes Métropole, comme nous nous y sommes engagés depuis plus de 10 ans, n'a toujours pas créé de taxe additionnelle pesant sur les ménages.

Toutefois, afin de terminer de financer les chantiers déjà réalisés et continuer à porter de nouveaux projets dans le futur, les dépenses de fonctionnement, notamment les charges de personnel, et les fonds de concours communes, ont été logiquement stabilisés pour accroître les capacités d'autofinancement.

Ces efforts importants vont donc permettre de dégager près de 61 millions d'euros d'investissement en 2013, pour financer entre autres le contournement de Nîmes-Montpellier, les grandes mesures de la politique de l'Habitat ou l'élargissement du réseau haut débit, pour attirer et créer de l'emploi, sans oublier les dossiers majeurs que sont l'eau, l'assainissement ou la collecte des ordures ménagères. Je ne serai pas complet sans citer la poursuite des réflexions engagées sur le prolongement de Tango +, la création d'une ligne de tramway et de la gare de Nîmes Métropole, à Manduel et Redessan.

C'est donc avec ambition, mais dans un esprit raisonné, que votre agglomération prépare l'avenir.

Le Sénateur du Gard
Président de Nîmes Métropole
Maire de Nîmes



BUDGET 2013

ÉTABLIR UN BUDGET DEVIENT AUSSI DÉLICAT POUR UNE COLLECTIVITÉ QUE POUR TOUT UN CHACUN, EN CES TEMPS DE CRISE. NÎMES MÉTROPOLE S'ADAPTE SANS AUGMENTER LA PRESSION FISCALE : ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT, RECONSTITUTION DE L'ÉPARGNE ET MAINTIEN DE L'INVESTISSEMENT SONT LES MARQUEURS DU BUDGET 2013.



EN 2013, LE BUDGET CHANGE DE RYTHME !

APRÈS UN LONG PARCOURS D'INVESTISSEMENTS LOURDS, NÎMES MÉTROPOLE S'ATTACHE À CONSOLIDER SA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT. L'INVESTISSEMENT RESTE TOUTEFOIS DE MISE !



MICHEL BAZIN, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES, PENDANT LA PRÉSENTATION DU BUDGET AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Michel Bazin, Vice-Président délégué aux Finances, se plaît à le souligner : « *Nous n'avons toujours pas instauré de taxe additionnelle sur les feuilles d'imposition de nos administrés. La constitution de l'agglomération vise à faire des économies d'échelle, il serait aberrant de percevoir des taxes supplémentaires pour financer son fonctionnement !* » Pourtant, la tentation serait grande de compenser la diminution programmée des dotations de l'État dans divers domaines. « *Nous perdons cette année 1 % du financement étatique et cela va s'accroître d'année en année. Nous n'allons pas compenser par la fiscalité locale. Il faudra apprendre à faire*

des choix, à lisser sur plusieurs années le financement de certains projets, à privilégier plus encore l'intérêt collectif à d'autres plus sectoriels. Par exemple les subventions octroyées ne sont pas reconduites automatiquement. »



LE RENOUVELLEMENT URBAIN ET L'HABITAT RESTENT DES GROS POSTES BUDGÉTAIRES

Fort heureusement, Nîmes Métropole peut reprendre son souffle, après une période d'investissements exceptionnels et soutenus. En effet, en supplément du coût de ses missions essentielles (les transports collectifs, la distribution d'eau potable et l'assainissement des eaux usées, le SPANC, depuis 2011 la collecte et le traitement des déchets ménagers), cette période a donné successivement naissance au projet du stade nautique olympique Nemausa, à la construction de la scène de musiques actuelles Paloma et à la mise en œuvre de la première ligne du tram'bus. L'ensemble de ces projets a fortement impacté les derniers budgets de l'Agglo. Néanmoins, les postes relatifs aux compétences communautaires continuent de bénéficier globalement des mêmes enveloppes que les années précédentes.



LA LIGNE T1 EST LA DERNIÈRE OPÉRATION D'ENVERGURE RÉALISÉE PAR NÎMES MÉTROPOLE



DES RECETTES EN HAUSSE

NÎMES MÉTROPOLE N'A PAS AUGMENTÉ SA PART DE PRÉLÈVEMENT, SE CONTENTANT DU RELÈVEMENT PAR L'ÉTAT DES BASES ISSU DE LA LOI DE FINANCES POUR 2013, SOIT + 1,8 %. LA DYNAMIQUE DU SECTEUR ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE RESTE HEUREUSEMENT POSITIVE ET VA COMPENSER EN PARTIE LA BAISSÉ DE 1,18 % DES DOTATIONS ET SUBVENTIONS DE L'ÉTAT. SI LE BUDGET CONSOLIDÉ EST EN BAISSÉ, LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT SONT EN LÉGÈRE PROGRESSION. FAIT NOTABLE, LA PRISE DE COMPÉTENCE DE L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS A PERMIS DÈS CETTE ANNÉE D'ENGAGER UNE PREMIÈRE BAISSÉ DES TAUX DE TEOM DANS LES COMMUNES OU CELUI-CI DÉPASSAIT LES 14,5%.

NÎMES MÉTROPOLE, UN INVESTISSEUR DE POIDS

Le budget principal est en nette diminution, puisque le montant consacré aux déchets ménagers en a été exclu pour plus de transparence. Il diminue aussi du fait de la mise en service de Paloma, qui a sonné la fin des principaux investissements sur ce dossier. Si l'enveloppe globale est plus réduite, l'Agglo reste un acteur puissant du territoire sur le plan économique avec un prévisionnel d'investissements de 61 millions d'euros. On notera en particulier 6,8 M€ consacrés à la politique de l'habitat ; 5,9 M€ pour le contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier ; 3,6 M€ pour le réseau haut débit dont le programme devrait s'achever cette année. Le reste de l'enveloppe est ventilé sur le budget transport, avec l'extension de la ligne du tram'bus, sur les investissements propres concernant l'eau, ou l'assainissement avec la station d'épuration de Saint-Gilles, la constitution de son schéma directeur et l'entretien permanent des réseaux...



INAUGURÉE EN 2012, PALOMA ÉTAIT ATTENDUE DEPUIS LONGTEMPS

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

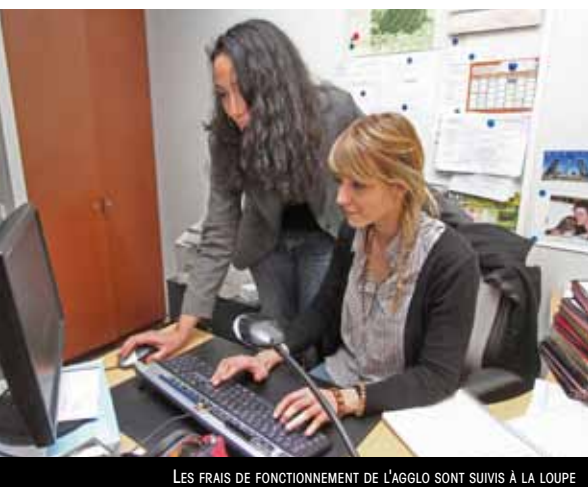
IL PEUT ÊTRE FACILE POUR UNE COLLECTIVITÉ DE SE LAISSER DÉBORDER PAR SES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT. NÎMES MÉTROPOLE S'ATTACHE À CE QUE CE NE SOIT PAS LE CAS ET MAINTIEN SON EFFORT DE FINANCEMENT.

Pour 2013, les dépenses de fonctionnement n'augmentent que de 2,86 %, soit encore moins qu'en 2012. Ce budget est d'un montant global de 99,7 M€. Les dotations aux communes (voir plus loin) en absorbent pratiquement la moitié. Quant à la moitié restante, elle est ventilée entre le budget transport (14 % du total), les charges générales (8,82 %), les charges de personnel (14,73 %), ainsi que les charges financières (2,18 %).

LES CHARGES DE PERSONNEL À LA LOUPE

Au regard de l'évolution du fonctionnement de l'Agglo, les charges de personnel augmentent peu, pour la même raison que les années précédentes, la mutualisation des personnels qui se poursuit permet en effet d'employer à temps partiel les agents d'autres collectivités, notamment ceux de la Ville de Nîmes. Cette souplesse permet une rentabilisation optimale

des créations de postes. Le développement continu de la dématérialisation, qui évite des pertes de temps en déplacements et des frais d'impression conséquents, contribue par ailleurs grandement à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.



LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'AGGLO SONT SUIVIS À LA LOUPE



LA MÉDIATHÈQUE DE CAVEIRAC A BÉNÉFICIÉ DU FONDS DE CONCOURS "CULTURE"

LES DOTATIONS AUX COMMUNES

Une part très importante des recettes de fonctionnement est reversée aux communes membres de l'Agglo par le biais des Attributions de compensation (AC) et de la Dotation de solidarité communautaire (DSC).

Près de la moitié des recettes de Nîmes Métropole est répartie entre les 27 communes membres, après prise en charge par l'Agglo du coût du fonctionnement des compétences communautaires, en lieu et place de chacune de ces communes. En 2013, les AC représentent 44,7 M€ ; la DSC, qui a pour fonction de doter un peu mieux des communes aux plus faibles ressources, se chiffre à 2,5 M€. À cela, il faut ajouter le montant des fonds de concours. Ces derniers ont pour vocation d'aider les communes à s'équiper dans des domaines qui ne relèvent pas de la compétence directe de l'Agglo. Ces fonds sont dotés cette année de 300 000 € en ce qui concerne la voirie, 250 000 € pour le sport, 250 000 € pour la culture, 170 000 € pour le commerce, 250 000 € pour la vidéo-protection, soit un montant total de 1,22 M€. L'ensemble de ces dotations aux communes pèse pour 46 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2013, contre 34 % en 2012.

LES ENVELOPPES SPÉCIFIQUES

À CÔTÉ DU BUDGET PRINCIPAL, CINQ POSTES ALIGNENT LEUR PROPRE BUDGET. ILS CONCERNENT LES TRANSPORTS, L'EAU, L'ASSAINISSEMENT, LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) ET, POUR LA PREMIÈRE FOIS CETTE ANNÉE, LES DÉCHETS MÉNAGERS.

LES TRANSPORTS

Parmi ces postes, le plus important reste celui du transport, avec un budget alloué de 52,3 M€ en fonctionnement. Les recettes en sont constituées principalement pour 30,5 M€ du Versement transport, une contribution versée par les entreprises de plus de 10 salariés. Le complément est constitué par : une dotation du budget principal de Nîmes Métropole à hauteur de 14,02 M€ ; une participation du Département du Gard qui s'élève à 2,7 M€ ; une redevance d'utilisation de 5 M€ ; enfin 0,1 M€ qui sont d'origines diverses.

« En 2012, les bus de Tango ont transporté près de 70 000 voyageurs/jour. Hors Nîmes, ce sont 21 lignes périurbaines et 6 navettes intervillages qui desservent les communes de l'Agglo. »



LES PARKINGS RELAIS DE LA LIGNE T1 VONT BÉNÉFICIER DE DERNIERS AMÉNAGEMENTS

Côté investissements, la baisse pour 2013 est notable après la fin des travaux de construction de la ligne T1 du tram'bus dont le budget atteint la somme de 15 203 450 M€ (avec près de 23 M€ pour l'an passé). On y trouve entre autres quelque 7 500 € de frais d'études ; 125 000 € de frais d'actes et de contentieux liés au TCSP ; 35 000 € pour l'agence commerciale de la gare ; 248 000 € de charges d'entretien des parkings relais ou encore 200 000 € pour les marquages au sol. Les charges financières augmentent cette année de 5,5 %, correspondant aux emprunts contractés en 2012.

Les dépenses d'équipement sont elles aussi en baisse de 40 %. Concernant le seul TCSP, les projets en cours vont engager 5,4 M€ de dépenses globales pour l'extension de la ligne T1 ; le diagnostic et les études préliminaires de la ligne T2 ou pour la réalisation d'aménagements piétonniers entre Caissargues et le parking relais de l'A 9. Sur le reste du réseau, les principales dépenses se répartissent ainsi : 3 M€ de travaux divers ; 1,5 M€ d'aménagement du réseau ; 1,7 M€ d'équipements contractuels ; 3,8 M€ pour la mise en place de la billettique SAEIV (voir article plus loin).



LES DÉCHETS MÉNAGERS

L'Agglo a pris cette compétence le 1^{er} janvier 2011, en intégrant les personnels et les matériels des communes. Ce service qui a en charge la gestion et la rénovation des 14 déchèteries est le plus étoffé en personnel et compte un parc de 14 véhicules. Son budget est en légère augmentation et s'élève à 42,8 M€. Ce budget est autosuffisant, conformément aux prescriptions de la comptabilité publique. Ses recettes sont constituées par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, avec 14 taux différents hérités des différents contrats

d'origine : sur certaines zones, on relève un déficit, lequel est compensé par un excédent dégagé principalement par la Ville de Nîmes. Des recettes complémentaires sont issues des participations d'Éco-Emballages et de la revente de matériaux collectés notamment dans les déchèteries.

« Chaque année, Nîmes Métropole collecte 75 000 tonnes d'ordures ménagères. 50 000 tonnes sont déposées dans les 14 déchèteries du territoire. »

En 2013, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a baissé dans les communes où il était supérieur à la moyenne de l'agglomération. Les augmentations de dépenses sont générées essentiellement par les équipements en containers, les révisions de prix des divers prestataires, la Taxe générale sur les activités polluantes, ainsi que par l'augmentation des volumes de déchets à collecter.

« Le réseau d'eau potable compte 1 500 km de réseau et 85 000 branchements à entretenir. »

L'EAU POTABLE

Ce budget est marqué par une baisse importante de l'auto-financement : certaines charges augmentent alors que la consommation diminue, réduisant d'autant les rentrées. Avec 9 111 900 €, les dépenses de fonctionnement augmentent peu, alors que l'investissement progresse de 6,65 % à 13 678 400 € pour faire face aux besoins des communes en entretien et extension des réseaux.

Sur cette part, 10 232 300 € sont consacrés :

- aux études et travaux de construction des nouveaux ouvrages,
- au renouvellement des réseaux en accompagnement de travaux de voirie, transport en commun et pluvial des communes,
- au renouvellement des branchements en plomb,
- aux redéfinitions des périmètres de protection des captages d'eau potable,
- aux études diagnostic des ouvrages et à leur réhabilitation,
- aux appels à projets pour le renouvellement des réseaux pour l'amélioration des rendements, subventionnés à 50 % par l'Agence de l'eau.

Nîmes Métropole a notablement amélioré le rendement de son réseau ces dernières années.



« L'Agglo a pris en gestion 21 stations d'épuration sur le territoire. »



L'ASSAINISSEMENT

Une compétence de l'Agglo qui va de pair avec la distribution d'eau potable, puisque la mutualisation des travaux sur ces réseaux parallèles est de mise lorsqu'elle s'avère possible, afin de réaliser d'appréciables économies d'échelles. Là, les dépenses de fonctionnement sont en baisse, à 7 818 305 €, et l'investissement en légère hausse, à 13 584 805 €. Ce budget est marqué par une diminution à la fois des recettes, mais aussi avec une baisse de 25 % des subventions extérieures. Les dépenses d'équipement sont cependant en hausse, avec 10 160 700 € cette année. Cette somme est consacrée :

- au renouvellement et à l'extension des réseaux en accompagnement des programmes de voirie,
- aux diagnostics dans le cadre du Schéma directeur assainissement,
- à l'étude de conception de la station d'épuration de Saint-Gilles,
- au diagnostic des réseaux,
- à la mise en œuvre du Schéma directeur avec la station de la Gardonnenque et aux travaux de raccordement de Cabrières à la station de Marguerittes.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Volet particulier de l'assainissement, le Spanc a terminé la phase de diagnostic des installations et se consacre à présent au contrôle de leur bon fonctionnement. Avec un budget de 372 865 €, ses charges de fonctionnement sont en forte diminution, ses 17 000 € d'investissement correspondent

« On compte 93 000 installations d'assainissement non collectif, principalement en garrigue. Il s'en ajoute environ 100 nouvelles par an. »

à l'achat d'un véhicule dédié à sa nouvelle mission. Ce service qui fonctionne en régie voit ses recettes augmenter de 71 %.



LA STATION DE GARONS EST LA DERNIÈRE RÉALISATION EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT TRADITIONNEL



LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EST UN TRAVAIL QUOTIDIEN

UN AVENIR SEREIN

L'ENDETTEMENT D'UNE COLLECTIVITÉ RÉVÈLE SA SANTÉ BUDGÉTAIRE. SA CAPACITÉ À SE DÉVELOPPER EST SYNONYME DE RENTRÉES FUTURES ET DE LA POURSUITE CONCOMITANTE DE SES INVESTISSEMENTS.



LE STADE NAUTIQUE RESTE L'ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE LE PLUS LOURD EN TERMES D'EMPRUNT

Sur ces deux plans, Nîmes Métropole affiche une bonne santé. L'endettement d'abord, qui totalise 171 M€. Il est composé de 51,7 M€ sur le budget principal : 20,4 M€ pour le stade nautique, 11,2 M€ pour la SMAC, 18 M€ sur divers investissements. Le reste correspond aux emprunts endossés lors de la prise de compétence "déchets ménagers".

Hors budget principal, le budget Transport a un capital restant dû de 63 094 003 € réparti sur six emprunts. La dette du budget Eau s'élève à 28 371 916 €, pareillement distribuée sur divers prêts consentis. Celle du budget Assainissement couvre 28 077 379 €. Ces deux secteurs n'ont pas eu recours à l'emprunt en 2012.

L'Agglo est sous le seuil de 8 années d'endettement, ce qui est largement raisonnable. Ses annuités de remboursement avoisinent 11 M€ par an.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SE POURSUIT

Attirer les entreprises en équipant les zones d'activité en fibre optique, représenter la collectivité à l'extérieur, soutenir les filières existantes et les circuits courts, sont les garants d'une attractivité économique à la fois locale et internationale. Nîmes Métropole y consacre une part conséquente de ses recettes, soit 675 000 € en investissement et 2 580 000 € en fonctionnement. Il n'y a pas de charge d'investissement sur la plateforme aéroportuaire, ni sur le secteur agricole, ni sur celui de la « prospection et animation », puisque ces postes bénéficient de budgets de fonctionnement respectifs de 1 250 000 €, 217 000 € et 179 000 €.

Investissement et fonctionnement se conjuguent en ce qui concerne les zones d'activités économiques (811 000 €), les filières Éco et Innovation (555 000 €), le poste Commerce et Artisanat (76 000 €) et celui des Pépinières d'entreprises (167 000 €). Nîmes Métropole inscrit ses budgets dans la raison, sans exclure ses devoirs de services sur tout le territoire, à court et à long terme.



L'AGGLO MÈNE UNE POLITIQUE ACTIVE POUR ATTIRER LES ENTREPRISES COMME ICI SUR LA ZA MITRA, À GARONS/SAINT-GILLES

LES RISQUES ÉMERGENTS, UN SACRÉ ATOUT !

LE TERRITOIRE DE NÎMES MÉTROPOLE A ACQUIS UNE EXPERTISE RECONNUE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES RISQUES. LE POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ACTIPARC MITRA SUR CETTE THÉMATIQUE A SUSCITÉ UNE DYNAMIQUE RÉUNISSANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS AUTOUR DE LA GESTION DES RISQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT.

Dès 2008, l'Agglo a travaillé à l'implantation d'équipements et à l'élaboration d'une politique de cluster (groupement d'entreprises, laboratoires, Université, établissements de recherche...).

Entre 2009 et 2013, elle a participé activement à l'émergence et au développement de formations sur les risques : financement pour créer de nouvelles formations professionnelles, cofinancement de 2 thèses de doctorat (l'une en géochimie environnementale sur les risques émergents vis-à-vis de la ressource en eau et l'autre en droit sur les contentieux lors de projet d'implantation de réacteur nucléaire) et cofinancement de 2 équipements de recherche à Unîmes.



LE CHU DE NÎMES S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LA CONSTITUTION DE CETTE FILIÈRE



L'ENTREPRISE PROTEUS EST PARTIE PRENANTE DANS LE RÉSEAU "RISQUES" DÉVELOPPEMENT D'UN PÔLE EUROPÉEN SUR LA THÉMATIQUE DE LA GESTION DES RISQUES

Cette démarche accompagne la nouvelle politique ambitieuse de l'Université de Nîmes, qui fait des risques technologiques et environnementaux sa thématique structurante principale pour les années à venir.

« Risques technologiques et environnementaux : une thématique structurante pour les années à venir. »

LA MISSION DÉFIRISQ

En 2012, le pôle risques a accompagné la structuration de la filière sur les risques émergents afin de développer l'activité économique des entreprises de notre territoire.

Un état des lieux a permis d'identifier les quatre risques principaux : résidus médicamenteux, usages agricoles (pesticides), nanoparticules et qualité de l'air intérieur.

Deux de ces risques ont finalement été retenus pour une étude d'opportunité sur la création à Nîmes d'une plateforme d'innovation territoriale, ciblée sur les risques émergents :

- Les risques associés aux résidus médicamenteux, hormones et perturbateurs endocriniens dans les eaux de surface, les eaux souterraines, marines et lagunaires du littoral.
- Les risques dus aux pratiques de l'agriculture intensive (pesticides) vis-à-vis de la ressource en eau et de la santé.

Le cluster qui regroupe différents acteurs du territoire a pour ambition de générer de l'activité scientifique, stimuler l'innovation, encourager le partenariat industriel et ainsi contribuer au développement économique local et régional et à la création d'emplois non délocalisables.



« Des potentiels de développement économique et d'emploi importants. »

VERS UN PÔLE « SÉCURITÉ CIVILE » À NÎMES-GARONS

L'annonce de l'implantation de la Sécurité civile sur le site aéroportuaire de Nîmes-Garons, en 2016, ouvre de nouvelles perspectives comme celle de constituer la première plateforme logistique de Sécurité civile de dimension européenne.

Conformément aux recommandations de l'Inspection générale de l'administration, cette

grande plateforme pourrait rassembler la Base avions, le Groupement d'hélicoptères de la Sécurité civile (déjà présent), une unité militaire de la Sécurité civile et un établissement de soutien opérationnel et logistique. Les potentiels en terme de développement économique et d'emplois sont donc importants et feront prochainement l'objet d'une étude.

Cette décision d'implantation de la Base avions de la Sécurité civile va aussi renforcer l'activité de l'Actiparc Mitra dans le domaine des risques et pourrait être un levier majeur pour la constitution d'un centre européen sur les risques à Nîmes.

C'est ainsi que les menaces technologiques et environnementales deviennent des atouts pour développer l'attractivité scientifique et économique du territoire de l'Agglo.



LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE LA SÉCURITÉ CIVILE SONT UN ATOUT POUR LA CRÉATION D'UN PÔLE EUROPÉEN SUR LA THÉMATIQUE DE LA GESTION DES RISQUES

LA CHASSE AUX RISQUES

LE « PÔLE RISQUES » ACCOMPAGNE NÎMES MÉTROPOLÉ DANS LA STRUCTURATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES SUR LES RISQUES. TOUR D'HORIZON AVEC SON DIRECTEUR, RICHARD BIAGIONI.

QU'EST-CE QUE LE « PÔLE RISQUES » ?

C'est une association avec pour référent le ministère de l'Écologie, labellisée pôle de compétitivité en 2005 et pôle régional pour l'innovation et le développement économique solidaire PACA en 2007. Son ambition est de devenir un acteur majeur de la gestion des risques en Europe.

Ce pôle a pour mission de fédérer des entreprises sur des projets collaboratifs en lien avec des laboratoires de recherche, des universités, le CHU...

Il est un outil de veille : il anime des groupes de travail, met en réseau les entreprises du territoire, crée des événements thématiques (congrès, conférences, séminaires), facilite l'émergence de projets de recherche et développement. Il peut labelliser des projets et aider les entreprises à obtenir le Fonds unique interministériel.



RICHARD BIAGIONI EST LE DIRECTEUR DU PÔLE RISQUES

QU'EST-CE QUE LA MISSION PROSPECTIVE « DÉFIRISQ » LANCÉE EN 2010 ?

Défirisq signifie Définition de nouvelles filières sur les risques (notamment émergents). Cette mission, financée conjointement par Nîmes Métropole, Alès Agglomération, la Région, le Conseil général et l'État (avec Direccte LR),

poursuit plusieurs objectifs : cibler les risques émergents à enjeux sur le territoire, identifier les composantes recherche et industrie du Languedoc-Roussillon sur



chacune des thématiques ciblées, analyser l'organisation des filières sélectionnées et proposer un plan d'action favorisant l'émergence de projets R & D, l'attractivité territoriale et le développement économique.

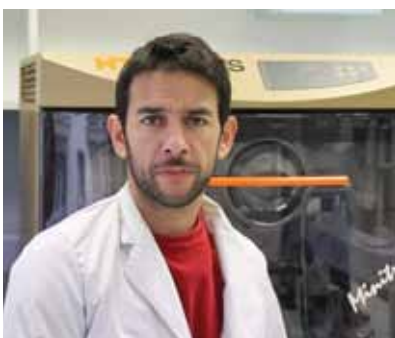


BENOÎT ROIG, DIRECTEUR DU LABORATOIRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE EN ENVIRONNEMENT ET SANTÉ (LERES)

NÎMES MÉTROPOLÉ A FAVORISÉ NOTRE IMPLANTATION SUR SON TERRITOIRE. L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE BASÉE À RENNES A CHOISI L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE POUR INSTALLER L'ANTENNE SUD DU LABORATOIRE LERES CAR UNE VÉRITABLE DYNAMIQUE AVAIT ÉTÉ ENCLENCHÉE AUTOUR DE LA FILIÈRE RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SANTÉ PUBLIQUE. LA PRÉSENCE DU CHU A ÉTÉ ÉGALEMENT UN FACTEUR DE MOTIVATION.

NOUS DÉVELOPPONS DES SYSTÈMES DE MESURES POUR ÉVALUER L'EXPOSITION DES POPULATIONS À DES CONTAMINANTS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES PRÉSENTS DANS LES EAUX SANITAIRES (RESSOURCE, EAU POTABLE, DE LOISIR). LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS SONT PARMIS NOS CIBLES D'INTÉRÊT.

NOUS COLLABORONS AVEC LE PÔLE RISQUES AVEC LEQUEL JE SUIS INTERVENU LORS DE COLLOQUES ORGANISÉS À NÎMES, ALÈS, MARSEILLE ET PARIS. NOTRE LABORATOIRE PARTICIPE À UN GROUPE DE TRAVAIL INITIÉ PAR LE PÔLE SUR LES RISQUES LIÉS AUX RÉSIDUS MÉDICAMENTEUX, AUX CÔTÉS D'ENTREPRISES LOCALES TELLES QUE PROTEUS, PHYTOCONTROL OU LA SAUR AINSI QU'AVEC L'UNIVERSITÉ DE NÎMES. NOUS COLLABORONS ÉGALEMENT AVEC LE PROFESSEUR LAVIGNE, CHEF DE SERVICE AU LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIE AU CHU CARÉMEAU, SUR DES ASPECTS PLUS MICROBIOLOGIQUES ET INFECTIEUX.



QUELLES ONT ÉTÉ LES GRANDES ÉTAPES DE CETTE MISSION ?

Après avoir analysé et ciblé les risques émergents sur la région, nous avons établi un diagnostic stratégique, une cartographie des compétences territoriales avec 500 structures référencées. Nous avons également rencontré une quarantaine de PME et laboratoires afin de comprendre le contexte et leurs besoins.

Nous avons identifié dès 2012 quatre cibles : les résidus médicamenteux, les pratiques agricoles intensives (utilisation de pesticides...), les nanoparticules et la qualité de l'air intérieur.

C'est ensuite que le pôle risques a lancé un plan d'actions avec pour objectif de positionner le Languedoc-Roussillon comme un acteur reconnu au niveau national sur la thématique "risques émergents" en s'appuyant sur l'axe Alès-Nîmes.

Afin de structurer et d'animer cette filière, nous avons fédéré des groupes de travail autour de plusieurs conférences dont le cycle se poursuit cette année.



DES ACTEURS MOBILISÉS AUTOUR DES RISQUES ÉMERGENTS

IL SEMBLE QUE L'IMPLANTATION EN 2016 DE LA BASE AVIONS DE LA SÉCURITÉ CIVILE (BASC), À NÎMES-GARONS, OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES ?

C'est un enjeu à la fois pour le territoire et pour le pôle. L'implantation de la BASC, dans un premier temps, devra s'accompagner de l'implantation d'activités économiques autour de la base elle-même puis autour des sujets liés aux moyens aériens de sécurité civile. Nombre d'entreprises innovantes sont actives sur ces sujets et le pôle risques va lancer, avec l'accompagnement de Nîmes Métropole, une étude sur les conditions d'attractivité économique autour de ces sujets.



MIKAEL BRESSON, DIRECTEUR DE PHYTOCONTROL, ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS L'ANALYSE DES CONTAMINANTS DE TYPE PHYTOSANITAIRE DANS LES DENRÉES ALIMENTAIRES (PESTICIDES, MÉTAUX, OGM)

LA CONSTITUTION D'UN CLUSTER AUTOUR DES RISQUES ÉMERGENTS EST UNE INITIATIVE QUI VA DANS LE BON SENS, CELUI DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. J'AI PARTICIPÉ À UNE CONFÉRENCE À ALÈS AUX CÔTÉS DU LERES SUR LA THÉMATIQUE DES RÉSIDUS MÉDICAMENTEUX PRÉSENTS DANS LES EAUX. J'AI PU Y PRÉSENTER MON ENTREPRISE ET APPORTER MON TÉMOIGNAGE. NOUS AVONS TOUJOURS UN REGARD ATTENTIF ET PROACTIF SUR LES CONTAMINANTS ÉMERGENTS ET NOTAMMENT SUR LES RÉSIDUS MÉDICAMENTEUX DANS LES TISSUS ANIMAUX.

AVEC L'UNIVERSITÉ DE NÎMES, NOUS ÉTUDIONS L'ÉVENTUALITÉ DE CRÉER UNE FORMATION BAC + 3 EN ALTERNANCE EN CHIMIE

ANALYTIQUE CAR NOUS AVONS DE GRANDES DIFFICULTÉS À RECRUTER LOCALEMENT NOS TECHNICIENS. DE PLUS, IL Y A UN VÉRITABLE BESOIN DE LA PART DE L'ENSEMBLE DES LABORATOIRES RÉGIONAUX EXERÇANT UNE ACTIVITÉ AUTOUR DE L'ANALYTIQUE ET UNE OPPORTUNITÉ DE DIFFÉRENCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE POUR NÎMES.



LE GROUPEMENT D'HELICOPTÈRES DE LA SÉCURITÉ CIVILE DÉJÀ IMPLANTÉ SUR LA BASE DE NÎMES-GARONS

FTP LABO, UNE ENTREPRISE NÎMOISE À L’AFFICHE

IMPLANTÉE DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE SAINT-CÉSAIRE, L’ENTREPRISE DÉVELOPPE DES SYSTÈMES DE FIXATION POUR ACCROCHER LES AFFICHES DANS LES PANNEAUX DÉROULANTS. APRÈS DES DÉBUTS DIFFICILES, LE SUCCÈS EST AU RENDEZ-VOUS, AU NIVEAU INTERNATIONAL.



JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, ET FRANCK PROUST, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EN VISITE DANS L’ENTREPRISE

C’est une petite entreprise partie à la conquête du monde avec « *un produit invisible* », comme le souligne Laurent Pumiglia, l’un des deux fondateurs de la société. Avec son ami et associé, David Tebib, ils créent leur entreprise en septembre 2003. Au départ, ils vendent des produits d’entretien pour des professionnels du mobilier urbain. Soutenus par l’afficheur Clear Channel, ils ont l’idée de mettre au point un nouvel adhésif pour fixer entre elles les affiches dans les panneaux déroulants. À l’époque, Flexico détient le monopole sur ce marché. Flairant une niche, ils décident de se lancer dans l’aventure.



UN "SIMPLE" SYSTÈME D’ACCROCHE QUI OUVRE LES PORTES D’UN MARCHÉ MONDIAL

UN PARI RISQUÉ

Laurent et David connaissent le produit et ses contraintes. Clear Channel leur permet de tester les différentes fixations et adhésifs qu’ils mettent au point. Confiants, ils investissent 400 000 € et hypothèquent leurs habitations. Mais en 2006, coup dur : après 2 ans de recherche et développement, leur banque les lâche.

Une autre banque prend le relais et quelques mois plus tard ils obtiennent leur première commande de Clear Channel. Ils fabriquent la Griff, fixation brevetée, en Chine, « *pas pour des raisons de coût de la main-d’œuvre mais plutôt pour le savoir-faire des Chinois* », précise David Tebib.

Le produit doit être de qualité car il est à haut risque financier : en cas de déchirement de l’affiche et de responsabilité reconnue, le client peut réclamer une indemnisation jusqu’à 7 fois la valeur du contrat de l’annonceur.

La Griff, grâce à de sérieux atouts (une résistance à de fortes variations de température, un prix compétitif...), séduit bientôt les annonceurs du monde entier : Clear Channel, JCDecaux, Cemusa et Pisoni, pour citer les plus connus.

FTP Labo gagne des parts de marché en Espagne, Finlande, Turquie, Australie, Portugal et récemment à New York, sur l’ensemble des Atribus déroulants de la ville. En Espagne, elle conquiert le marché des panneaux déroulants dans les aéroports.

Aujourd’hui, l’entreprise affiche une belle santé, avec 5 salariés et un chiffre d’affaires en hausse de 5 à 6 % l’an. Elle mise sur l’innovation pour poursuivre son développement à l’international avec Griffix, une nouvelle fixation sans adhésif dont le brevet est en cours de validation.



Cytosial Biomedic, plus fort que les rides

Créée en septembre 2010, cette start-up hébergée par Innov'up à Nîmes vient de lancer, après deux ans de recherche avec le CNRS, un "dermal filler", produit de comblement des rides révolutionnaire. Labellisée JEI (Jeune entreprise innovante) par le ministère de la Recherche et des Finances, l'entreprise dirigée par Frédéric Bertaïna a récemment dévoilé, lors d'une conférence de presse à Paris, sa première gamme de cosmétique "Cytosial Paris".

Jean-Paul Fournier au Salon de l'agriculture

Le 26 février, le Président de Nîmes Métropole a participé à l'inauguration du stand Sud de France au Salon de l'agriculture à Paris. Il était invité par Dominique Granier, Président de la Chambre d'agriculture, et entouré des Présidents des CCI de Nîmes, Alès et de la Chambre des métiers du Gard, ainsi que du Président de Région, Christian Bourquin. L'occasion de sceller ensemble une volonté commune de faire avancer le Gard économique.

Inauguration de TRF Retail

L'entreprise nîmoise, créée en mai 2009, édite des logiciels en ligne qui optimisent la gestion des stocks et les ventes des grandes surfaces. Afin de poursuivre son développement, elle a emménagé au 850, avenue Lenoir à Nîmes dans des nouveaux locaux inaugurés le 29 avril.

PISCINEPRIVEE.COM BAIGNE DANS L'E-COMMERCE

GRÂCE AU SITE INTERNET WWW.PISCINEPRIVEE.COM, « ON PEUT ACHETER SA PISCINE JUSQU'AU MOINDRE TUYAU », DIXIT SON JEUNE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT, JÉRÉMY BRUNET.

Implantée sur la zone industrielle de Grézan, cette entreprise familiale créée en 2009 connaît une croissance exponentielle. Un succès dû à plusieurs facteurs : une parfaite connaissance du marché de la piscine, une politique de l'innovation permanente et une stratégie d'implantation européenne.

En 1996, les Brunet ouvrent un magasin de piscines traditionnel à Caissargues. Le site Internet www.piscineprivee.com est, à la base, juste un site vitrine. En 2009, le site d'e-commerce est mis en ligne. Il devient leader sur le marché français en l'espace de quatre ans. Piscineprivee.com acquiert le site de Grézan en 2012 bénéficiant désormais d'une surface de stockage de 5 000 m².



JÉRÉMY BRUNET EXPLIQUE LE DÉVELOPPEMENT DU CONCEPT DE L'ENTREPRISE DEVANT UN DE SES PRODUITS

Fort du succès national, Jérémy Brunet décide de s'ouvrir au marché espagnol en 2011, italien en 2012 puis allemand en 2013. Pour augmenter sa visibilité sur le Net, il investit dans le référencement payant avec Google AdWords.

Aujourd'hui, cette filiale de la holding Brunet emploie 18 personnes et représente plus de 75 % du chiffre d'affaires du groupe familial. Afin de diversifier son offre et d'étendre la saisonnalité, un nouveau site Internet monjardinprivee.com sera bientôt mis en ligne.



L'ÉTÉ EST LÀ ! VENEZ EN REPÉRER LES SIGNES LE LONG DES SENTIERS DE RANDONNÉE : CEUX-CI VOUS FERONT DÉCOUVRIR LA RICHESSE DU PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER DU TERRITOIRE ET LA NÉCESSITÉ DE LE PRÉSERVER.

ENVIE DE DÉCOUVERTES ? SUIVEZ L'AGGLO !

Le patrimoine de l'Agglo est très riche et atypique entre Camargue, Costières, Vaunage, Gardonnenque et garrigues. La nature est proche et pénètre même souvent dans nos villes et villages. C'est une particularité franche du territoire. Pour permettre au plus grand nombre d'habitants de découvrir ces paysages, Nîmes Métropole étoffe en 2013 son offre de randonnées en ouvrant trois nouveaux itinéraires au départ des communes de Bezouze, Lédenon et Saint-Chaptes.

250 KM D'ITINÉRAIRES

Nîmes Métropole a pris en mars 2005 la compétence en matière "d'équipement, d'entretien de la signalétique et de valorisation des chemins de randonnée". Cette prise de compétence permet à l'Agglomération de compléter petit à petit le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) avec à ce jour 26 sentiers d'initiatives locales au départ de 21 communes. Ce réseau de boucles combinables de 5 à 15 km représente un total de 250 km d'itinéraires de promenades et randonnées accessibles à pied, à vélo et à cheval. Chaque point de départ est marqué par un panneau reprenant l'historique de la commune et le patrimoine visible le long du sentier.

UN TRAVAIL DE RÉSEAU

À l'initiative des communes ou de l'Agglomération, l'ouverture d'un sentier est le résultat d'un vrai travail de réseau et de concertation entre plusieurs parties pour aboutir à une homogénéité et une continuité entre tous les sentiers, en termes de signalétique par exemple. Ainsi sont consultées les communautés de communes voisines, le Comité départemental de la randonnée pédestre (CDRP), le Conseil général, les associations environnementales, les associations de randonneurs, la fédération départementale de la chasse, les clubs de sport...



LES SENTIERS

26 CHEMINS DE RANDONNÉES

AU DÉPART DE 19 COMMUNES :

- SECTEUR CAMARGUE (SAINT-GILLES) :
LE COUGOURLIER, LES CHEMINS DE L'EAU ;
- SECTEUR COSTIÈRES : LES PUECHS DE GÉNÉRAC ;
- SECTEUR GARRIGUES : LA CHAPELLE DE SAINT-GERVASY, LA COMBE DES BOURGUIGNONS (MARGUERITTES), LE SENTIER DES CAPITELLES (BERNIS), LES GORGES DU GARDON (POULX), LE CLOS DE GAILLARD (NÎMES), AUTOUR DE CABRIÈRES (CABRIÈRES), LE FONT DES CHIENS (MILHAUD) ;
- SECTEUR GARDONNENQUE (LA CALMETTE) :
LES BERGES DU GARDON ;
- SECTEUR VAUNAGE : LES « PICS » DE LA VAUNAGE (SAINT-CÔME), LES BELVÈDÈRES DE LA VAUNAGE (CLARENSAC), SUR LES TRACES DE CAVALIER (LANGLADE), L'OPPIDUM DE LA ROQUE DE VIOU (SAINT-DIONISY) ET LE SENTIER DES ARBOUSES (CAVEIRAC).



ANIMATIONS NATURE

Projet porteur de développement durable, ce réseau de sentiers est devenu depuis 8 ans le support d'animations nature gratuites à destination des adultes et des enfants financées par l'Agglomération. Celles-là sont encadrées par des éducateurs à l'environnement, qui sauront vous faire partager leur passion et vous laisseront entrevoir la lente métamorphose de la nature au fil des saisons. Vous découvrirez ainsi que, source de plaisir, le chant des oiseaux est aussi un moyen pratique et efficace utilisé par les ornithologues pour repérer et identifier les oiseaux, ou encore qu'avec un peu de chance et de discrétion la tombée de la nuit est un moment privilégié pour écouter le chant des amphibiens.



CARTOGUIDE

Nîmes Métropole publie un cartoguide valorisant ses sentiers. Ce document a obtenu le label "Gard pleine nature", garant d'une démarche qualité en matière de gestion d'espaces naturels et d'organisation d'activités de pleine nature. Ce label récompense le travail de Nîmes Métropole en termes de gestion de ses sentiers par des vérifications au moins trimestrielles de leur accessibilité (débroussaillage) et de la qualité de la signalétique. Alors n'attendez plus : mettez vos chaussures, enfourchez votre VTT ou votre cheval et profitez des richesses de votre territoire !




PROGRAMME DES PROCHAINES ANIMATIONS NATURE

- **SAMEDI 29 JUIN À SAINT-CHAPTES**
SORTIE « HIRONDELLES ET MARTINETS »
S'INTÉRESSER À CES OISEAUX MIGRATEURS QUI VIENNENT NICHER DANS NOS VILLES ET NOS VILLAGES AU PRINTEMPS.

- **VENDREDI 5 JUILLET À POULX**
SORTIE « RAPACES DES GORGES »
PAR UN SENTIER EN GARRIGUE, SE RETROUVER DANS LES GORGES DU GARDON POUR ALLER À LA RENCONTRE DE CES SPECTACULAIRES OISEAUX QUE SONT LES RAPACES DIURNES.

- **SAMEDI 27 JUILLET À LÉDENON**
SORTIE « RAPACES NOCTURNES »
APPRENDRE LEURS MŒURS, DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTES ESPÈCES, PARLER DES MENACES ET DES MESURES DE PROTECTION.
TÉL. 06 32 18 85 54.

Note : Cartoguide « De garrigues en Costières » (français/anglais) disponible dans les offices de tourisme et à la Maison de la garrigue à Marguerittes (32, avenue Magellan - Quartier du Tec). Tarif : 5 €.

LE BIG BANG DES TRANSPORTS À LA CARTE

OUBLIEZ LES CARTES ET TICKETS EN PAPIER ! L'ÈRE DU NUMÉRIQUE ARRIVE DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN GARDOIS AVEC UNE NOUVELLE CARTE D'ABONNEMENT ET DES TICKETS SANS CONTACT : ILS SERONT RECHARGEABLES AUPRÈS DES AGENCES DE VENTE, DES DISTRIBUTEURS, DES DÉPOSITAIRES OU VIA INTERNET.

Nîmes Métropole, Alès Agglomération, le Conseil général et la Région ont décidé de mettre en place un système de billettique unique, avec des titres de transport valables sur l'ensemble des réseaux Tango, NTECC et Edgar. Cette démarche vise non seulement à simplifier la vie des usagers mais participe aussi au respect de l'environnement en remplaçant les tickets papier par des supports rechargeables. Cela permettra aussi d'adapter l'offre de transport en fonction des flux enregistrés.

Le nouveau système billettique sera mis en place dès le dernier trimestre 2013 sous l'appellation **BANG : Billettique Alès Nîmes Gard**. Le titre de transport, une carte à puce rechargeable, permettra de voyager en bus ou en car sur l'ensemble des 3 réseaux du département. De même format que la carte bancaire, cette carte nominative pourra héberger l'ensemble des titres des différents réseaux (abonnements ou titres à décompte).

Elle sera offerte aux abonnés ou vendue au prix de 5 € pour les non-abonnés. De nombreux points de vente/rechargement seront mis à disposition et permettront à l'utilisateur de recharger sa carte, de consulter le nombre de voyages restants ou les dates de validité de son abonnement.

Pour valider son titre, l'utilisateur devra présenter sa carte sur l'écran du valideur présent dans chaque véhicule. Lors de déplacements ponctuels, il sera possible d'acheter un ticket sans contact rechargeable (pour des titres à décompte) ou d'acquiescer une carte sans contact à 5 € valable sur les 3 réseaux.



UNE CARTE RECHARGEABLE DEPUIS INTERNET

À terme, les abonnés pourront réserver leurs cartes en se préinscrivant sur le site internet de Tango.

Un site de vente en ligne proposera aux usagers d'acheter leurs titres de transport.



PARKINGS RELAIS

Les parkings relais seront bientôt équipés de barrières et de valideurs. Les usagers devront donc se munir de leur carte ou de leur ticket sans contact pour sortir. Grâce à cette validation systématique obligatoire, les parkings relais seront réservés exclusivement aux usagers des transports en commun.

LE PROLONGEMENT DE T1 EN CONCERTATION

DU 15 FÉVRIER AU 30 AVRIL 2013, NÎMES MÉTROPOLE A MIS EN ŒUVRE UNE LARGE CONCERTATION POUR RECUEILLIR L'AVIS DE SES HABITANTS SUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE TRAM'BUS. OBJECTIF : FAIRE LE TOUR DE L'ÉCUSSON (2,2 KM) ET ASSURER LA LIAISON AVEC L'ÉCOQUARTIER HOCHÉ-UNIVERSITÉ (1,8 KM).



La concertation ouverte par la conférence de presse de Nîmes Métropole le 15 février a permis à de nombreux habitants de l'agglomération de s'intéresser au devenir de la ligne T1 et plus largement à l'organisation future des déplacements au sein de Nîmes Métropole.

Pour cette extension, le projet a été entièrement remis à plat et l'Agglo

a décidé de faire appel à de nouveaux maîtres d'œuvre : EGIS Rail et Grumbach Architectes.

LE RÉSEAU TANGO DYNAMISÉ PAR LE TRAM'BUS

Mise en service le 29 septembre 2012, la T1 rencontre un franc succès, sa fréquentation ayant dépassé les estimations les plus optimistes : + 9,7 % enregistré sur les seules lignes urbaines (ligne T1 et lignes A à L), près de 7 % pour l'ensemble du réseau, entre le 1^{er} trimestre 2012 et le 1^{er} trimestre 2013. Le nombre de voyages quotidiens sur la ligne T1, un jour ordinaire, se stabilise autour de 7 040.



UNE FORTE PARTICIPATION À LA CONCERTATION

Les différents acteurs de la vie locale se sont mobilisés pour s'informer du projet de prolongement de la ligne et exprimer leur avis. Ils ont répondu présent à l'invitation de Nîmes Métropole qui a mis en place un dispositif important :

- un dépliant diffusé à tous les habitants de l'Agglomération ;
- une exposition à la maison des Grands trav'02 ;
- un espace Internet dédié ;
- des affiches, des annonces dans la presse régionale, une vidéo dans les tram'bus ;
- deux réunions publiques à l'hôtel communautaire (13 mars) et au théâtre (3 avril) ;
- une quinzaine de réunions pour des publics spécifiques : chambres consulaires, conseils de quartier, commerçants, associations (œuvrant pour la qualité de vie, le transport, l'urbanisme), conseil de développement durable...

Un premier bilan laisse apparaître un réel intérêt de la part des citoyens de Nîmes Métropole : on a dénombré près de 2 000 visiteurs sur le site Internet dédié, près de 150 messages envoyés via les divers moyens mis à disposition et plus de 400 participants aux réunions de concertation.



LES QUESTIONS SOULEVÉES

Questions, remarques, inquiétudes parfois, les diverses expressions formulées permettront au projet de mûrir. Des options nouvelles ont été ouvertes, des hypothèses ont été renforcées ou au contraire écartées, enrichissant les études en cours.

Le tracé autour de l'Écusson avec une variante par la rue Général Perrier a été soumis à la concertation. Autre question évoquée : les déplacements à vélo. Le projet d'extension de la T1 prévoit la création d'un aménagement cyclable spécifique autour de l'Écusson mais pas dans la partie basse de la rue Vincent Faïta (qui rejoint l'écoquartier), son gabarit étant trop étroit : une zone 30 y est envisagée pour permettre la circulation des cyclistes sur la chaussée.

Organisation des stationnements, modalités de circulation, accessibilité au centre-ville pour tous les usagers en tram'bus ou en bus, mais aussi en voiture, à vélo ou à pied, étaient au cœur des préoccupations.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Les divers acteurs concernés, élus et services, analysent maintenant tous ces avis, enrichis par le ressenti des habitants de l'Agglo. Le bilan officiel doit être adopté lors de la séance du conseil communautaire du 17 juin prochain.

La concertation se poursuivra à l'automne avec l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.

Le calendrier prévisionnel :



L'UNIVERSITÉ, QUARTIER HOCHÉ OUVRIRA SES PORTES EN SEPTEMBRE 2013

ÉVALUATION DES COÛTS : 31 MILLIONS D'EUROS

Au stade des études préliminaires, le coût du projet est estimé à 16 millions d'euros pour le tour de l'Écusson et à 15 millions pour la liaison avec l'écoquartier Hoche-Université (cette seconde section comprenant l'aménagement de la voie et la création d'un parking relais de 150 places, connecté avec la future halte ferroviaire de la ligne Alès-Nîmes.)

Outre ces investissements communautaires, la Ville de Nîmes consacrera un budget à la rénovation des places ainsi qu'aux aménagements d'espaces publics qui sont indissociables du projet et dont les travaux s'effectueront simultanément pour réduire les coûts et les nuisances liés au chantier.

Politique du stationnement, plan de circulation, vie du commerce local, aménagements urbains, places modernisées, l'extension de la ligne du tram'bus va transformer la ville en répondant aux enjeux de demain : améliorer la qualité de vie, promouvoir les déplacements doux, limiter les nuisances sonores et la pollution de l'air.

LES CHARMES DE NÎMES, TOUT L'ÉTÉ !

NÎMES SÉDUIT EN TOUTES SAISONS, MAIS LES LUMIÈRES PRINTANIÈRES ET ESTIVALES CONVIENNENT PARTICULIÈREMENT BIEN À LA MISE EN VALEUR DE SES ATTRAITS. À VOIR LE PROGRAMME CONCOCTÉ PAR L'OFFICE DE TOURISME DE LA VILLE, VOUS AVEZ SÛREMENT UN CIRCUIT À DÉCOUVRIR : DANS LES MOIS À VENIR, LAISSEZ-VOUS CONTER NÎMES.



BALADE HISTORIQUE AU CŒUR DE LA VILLE *CIRCUIT CONFORT* *

Au cours d'une promenade dans le secteur sauvegardé, découvrez la richesse du patrimoine : la Maison carrée, le Carré d'art, les arènes, la cathédrale Notre-Dame et Saint-Castor, les hôtels particuliers... Vous saurez enfin la véritable histoire du crocodile de Nîmes !

Les 8, 19 et 26 juin à 11h

Les 4, 7, 11, 14, 18, 21, 25 et 28 juillet à 11h

Les 1^{er}, 4, 8, 11, 15, 18, 22, 25 et 29 août à 11h

Départ de l'Office de tourisme 6, rue Auguste.

** Accessible aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou non voyantes.*

LES VACANCES DES 6-12 ANS

Pendant les vacances scolaires, l'Office de tourisme et le service éducatif du patrimoine proposent aux enfants de découvrir le patrimoine en s'amusant.

LES HÔTELS PARTICULIERS

Remarquez les façades et admirez les cours d'honneur des hôtels particuliers du centre historique. Ces demeures urbaines de prestige reflètent l'art de vivre et de construire à Nîmes du XVI^e au XVIII^e siècle.

Le 15 juin à 11h

Les 3, 5, 10, 12, 17,
19, 24, 26 et 31 juillet à 11h

Les 2, 7, 9, 14, 16, 21,
23, 28 et 30 août à 11h

Départ du Pavillon
de l'Office de tourisme Esplanade.





SOUS-SOL MAISON CARRÉE

C'est l'un des très rares temples du monde antique complètement conservés. Remarquablement mis en valeur par la dernière restauration, ce monument n'a pas encore livré tous ses secrets. La visite inclut l'accès aux sous-sols.

Samedi 22 juin à 11h (départ de l'Office de tourisme, 6, rue Auguste).

Partenariat Culturespaces. Réservation au 04 66 58 38 00 (places limitées à 20 personnes).

NÎMES ROMAINE

Découvrez trois édifices de prestige de la cité romaine : la porte Auguste, entrée solennelle dans la ville, la Maison carrée et le forum, lieux de réunion, de gouvernement et de culte public, puis l'amphithéâtre, monument de spectacles où la maîtrise des techniques de construction des ingénieurs romains n'est plus à démontrer (visite qui ne comprend pas l'entrée dans les monuments).

Les 2, 6, 9, 13, 16, 20, 23, 27 et 30 juillet à 11h

Les 3, 6, 10, 13, 17, 20, 24, 27 et 31 août à 11h

Départ de l'Office de tourisme, 6, rue Auguste.



L'AMPHITHÉÂTRE

AMUSE-TOI AVEC L'ARCHITECTURE DES ARÈNES ET OUVRE LES PORTES DU TEMPS.

MARDIS 9 JUILLET, 16 JUILLET, 23 JUILLET ET 30 JUILLET À 10H

MARDIS 6 AOÛT ET 13 AOÛT À 10H

DÉPART PAVILLON OFFICE DE TOURISME ESPLANADE



LES JARDINS DE LA FONTAINE

Ces premiers jardins publics de France, où se côtoient vestiges antiques, statues et vases élégants, ont été créés au XVIII^e siècle sur le site d'un sanctuaire dédié au culte impérial. Une promenade dans les Jardins de la Fontaine vous révélera leurs différentes influences paysagères : jardin classique à la française, à l'italienne et romantique.

Les 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juillet à 11h

Les 5, 12, 19 et 26 août à 11h

Départ de l'Office de tourisme, 6, rue Auguste.

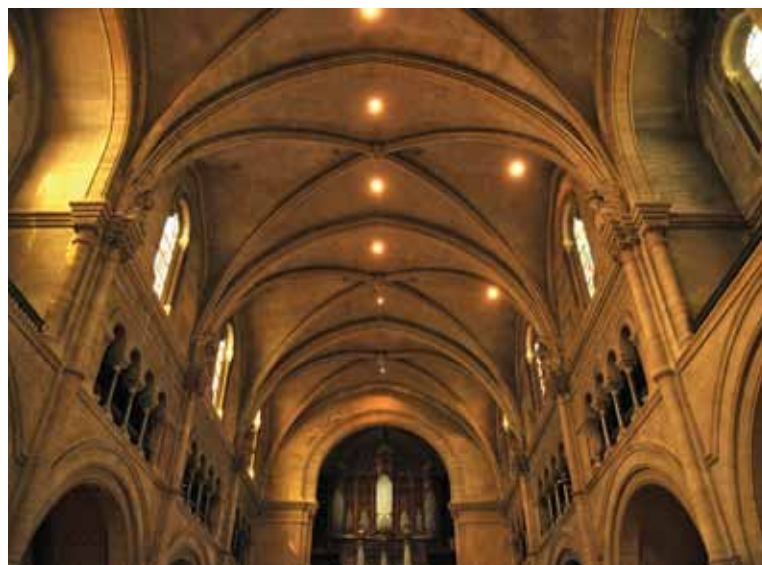


CARRÉ D'ART : UNE ARCHITECTURE

Carré d'art est la première réalisation de Norman Foster en France. Conçu en symbiose avec son environnement, dans un dialogue vivace avec la Maison carrée, Carré d'art forme avec ce temple romain un ensemble architectural et urbain unique qui incarne de manière exemplaire l'image et la nature même de la ville de Nîmes.

Samedi 29 juin à 11h (départ de l'Office de tourisme, 6, rue Auguste)

Cette visite est programmée à l'occasion des 20 ans du Carré d'art. Elle inclut l'accès aux sous-sols. Réservation indispensable. Places limitées à 20 personnes.



LE SECRET DES CATHÉDRALES

À L'INSTAR DES BÂTISSEURS DE CATHÉDRALES, CONSTRUIS UNE VOÛTE D'OGIVES.

JEUDIS 11 JUILLET, 18 JUILLET, 25 JUILLET À 10H

JEUDIS 1^{ER} AOÛT ET 8 AOÛT À 10H

DÉPART OFFICE DE TOURISME, 6, RUE AUGUSTE

INSCRIPTIONS AUX DIFFÉRENTS ATELIERS :

04 66 76 72 57 OU 04 66 76 74 49

TARIF : 4 €

PATRIMOINE, SAVEURS ET DEVINETTES. OÙ LES SAVEURS DE NÎMES VOUS MÈNERONT-ELLES ?

Une promenade ludique et interactive où les dégustations évoquent des lieux, les lieux suscitent des jeux et les jeux amènent à des découvertes. Des endroits typiques de Nîmes, des jeux à faire seul, à deux ou en famille et des gourmandises à déguster.

Les 9, 16, 23 et 30 juillet à 18h

Les 6, 13 et 20 août à 18h

Départ du Pavillon de l'Office de tourisme Esplanade.

✓ Réservation obligatoire.

Tél. 04 66 58 38 00 – Places limitées à 30 personnes.

Tarif normal : 9 €

Tarif réduit et

Nîmes Métropole : 7 €

Tarif enfants : gratuit jusqu'à 5 ans, 5 € de 6 à 17 ans.

NOUVEAU



RÉSERVATION ET RENSEIGNEMENTS

AU 04 66 58 38 00

TARIF NORMAL : 6 €

TARIF RÉDUIT : 5 €

TARIF NÎMES MÉTROPOLE : 4,50 €



BATAILLE DANS LES ARÈNES

LE BOTY FRANCE (BATTLE OF THE YEAR, CHAMPIONNAT NATIONAL DE BREAKDANCE) REVIENT AUX ARÈNES DE NÎMES POUR LA TROISIÈME ANNÉE. IL EST ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION NÎMOISE DA STORM AVEC LE CONCOURS DE NOMBREUX PARTENAIRES, DONT NÎMES MÉTROPOLE ET LA VILLE DE NÎMES.



C'est le 8 juin que la planète hip-hop va faire trembler les arènes de Nîmes, clôturant une semaine d'animations intitulée *A change of direction*. L'ouverture se déroulera le 2 juin à Alès avec un *circle vibes* regroupant toutes les disciplines de la culture hip-hop sous une thématique new-yorkaise. Le 3 juin, au cinéma Sémaphore à Nîmes, sera projeté à 19h le film culte *Wild Style* sorti en 1983, en présence de l'un des danseurs de l'époque. La soirée se poursuivra en musique et rencontres diverses au Prolé. Les 6 et 7 juin, rendez-vous place de la Maison carrée à 18h pour un beatbox (imitation vocale de musique) de huit participants le premier soir et un battle one-one le lendemain, avec 16 garçons et 8 filles en compétition : à la clé, le titre de champion et championne de France.

Une mise en bouche avant la finale du Boty France qui va voir se confronter 12 crews (troupe) sur la grande scène des arènes, animée par deux DJ, et devant au moins 6 000 spectateurs. Au bout des cinq heures de spectacle, on connaîtra le crew sacré champion de France qui remportera son ticket pour la finale internationale prévue en octobre prochain en Allemagne.

DES ANIMATIONS PLUS ÉTOFFÉES

Deux stages de danse sont aussi programmés, dont un à Paloma le 1^{er} juin. Trois expositions photographiques seront présentées : deux à Bernis (15 mai-15 juin) et Redessan (3 juin-3 juillet) consacrées aux 10 ans du Boty. La troisième, qui sera installée au Cheval Blanc à Nîmes (27 mai-9 juin), retrace les débuts sur scène de groupes comme IAM ou NTM vus par Alain Garnier.

Le Boty connaît aujourd'hui un véritable succès. Cette manifestation d'envergure couronne l'engagement de Nîmes Métropole auprès des associations locales qui favorisent les musiques actuelles. Paloma remplit une de ses missions en prenant part pour la première fois à cette programmation.



Contacts et informations : www.botyfrance.com et www.dastorm.fr



SYLVAIN AUGIER (2^e À D.), PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA MANIFESTATION, ANIME LA TABLE RONDE

LES AUTEURS EN SCÈNE

POUR SA HUITIÈME ÉDITION DU PRINTEMPS DES AUTEURS, LE SUJET « DES COULISSES À LA SCÈNE » A TITILLÉ LES STYLOS DES 109 AUTEURS QUI ONT CONCOURU DANS LES DIVERSES CATÉGORIES.

La manifestation, suivie de la remise des prix, s'est déroulée à Caveirac le 13 avril dernier. L'occasion de découvrir la superbe nouvelle médiathèque de la ville et ses équipements. Le programme de cet après-midi festif s'est déroulé en présence de plusieurs auteurs venus exposer leurs ouvrages au public. Au menu, une dictée très studieuse en deux temps : une première partie réservée aux enfants, une seconde plus difficile et relevée, dédiée aux adultes. S'en est suivi un spectacle poétique et musical à l'intérieur de la médiathèque. C'est enfin une table ronde qui était proposée sous le chapiteau de la cour. Elle avait pour objectif de dévoiler la mécanique délicate du passage de l'écrit à la scénographie. Un romancier, un écrivain de pièces de théâtre, un acteur et deux metteurs en scène ont échangé sur ce thème, sous le pilotage du présentateur de télévision et écrivain Sylvain Augier, président d'honneur de la manifestation.

En clôture, une remise des prix a récompensé 18 lauréats répartis sur 6 catégories. Autant d'auteurs que Nîmes Métropole encourage à poursuivre dans cet exercice difficile ! En fin d'année, une tournée de contes programmée sur les communes de l'Agglo mettra en scène les textes de ces créateurs.

En clôture, une remise des prix a récompensé 18 lauréats répartis sur 6 catégories. Autant d'auteurs que Nîmes Métropole encourage à poursuivre dans cet exercice difficile ! En fin d'année, une tournée de contes programmée sur les communes de l'Agglo mettra en scène les textes de ces créateurs.



LES LAURÉATS ET LES ÉLUS APRÈS LA REMISE DES PRIX

LE PRINTEMPS DES AUTEURS EST ORGANISÉ DANS LE CADRE DU VOLET « LECTURE PUBLIQUE » DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE L'AGGLO. PLUSIEURS ANIMATIONS ORGANISÉES DANS LES BIBLIOTHÈQUES ET



MÉDIATHÈQUES DU TERRITOIRE ONT ACCOMPAGNÉ CETTE MANIFESTATION. PARALLÈLEMENT, NÎMES MÉTROPOLE POURSUIT LA MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES ET AIDE LEUR RÉAMÉNAGEMENT VIA SES FONDS DE CONCOURS. APRÈS CAVEIRAC, CE SONT

CELLES DE LA CALMETTE, SAINT-DIONISY ET BOUILLARGUES QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE CES AIDES POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE ET INTELLECTUELLE À LA LECTURE.

LA BOÎTE À NUAGE

Extrait de la nouvelle de Léopold Boudier, 13 ans, lauréat dans la catégorie Stylos-bille rebelles - collégiens.

L'histoire que je vais vous conter s'est passée en Avignon. Elle se situe autour du XIX^e siècle. Il s'agit de deux personnages qui travaillaient dans un petit théâtre d'Avignon peu connu du nom de « l'Estaflette ». Le premier, un orphelin adopté par la troupe, avait été trouvé dans un panier derrière Notre-Dame des Doms. Plus grand, il aidait le machiniste à soulever les décors pendant les représentations. Ce machiniste, lui, était d'une carrure impressionnante et pouvait tirer le décor principal à lui tout seul quand il aurait fallu trois hommes. Certaines personnes disaient que c'était un ancien mercenaire qui était venu se réfugier dans ce théâtre. On ne savait pas pourquoi, mais l'orphelin et le machiniste s'adoraient. Ils étaient silencieux le jour, mais la nuit tombée, ils parlaient, chantaient et riaient comme des baleines. Ils s'entendaient comme larrons en foire. Ils avaient un secret tous les deux, le machiniste, malgré ces airs menaçants, adorait écrire des pièces de théâtre et l'orphelin, lui, adorait les jouer. Si bien que, tous les soirs, ils prenaient une pièce et la jouaient tous les deux, dans le même décor pendant tout le long de la pièce avec seulement deux personnes pour jouer les personnages. Le génie d'écriture de l'un coordonné avec le talent de jeu de l'autre : c'était impressionnant. Leur rêve à tous les deux était de pouvoir entrer à la Comédie-Française. Leur meilleure pièce s'intitulait *Le Tireur de cordes*.

Or, une nuit, alors qu'ils jouaient cette pièce, l'orphelin trébucha et fit s'écraser le râteau sur le décor qui se déchira en deux dans un bruit horrible. De peur de se faire renvoyer, ils tentèrent de le réparer. Ils travaillèrent toute la nuit sans relâche mais ne parvinrent même pas à recoudre un point. Désespérés, ils décidèrent de cacher le décor et de réfléchir à la façon de le remettre d'aplomb. Heureusement pour eux, on n'eut pas besoin de ce décor ce jour-là. La nuit tombée, le machiniste eut une idée :

« - Si nous volions la caisse dans le petit magasin du cireur, cela nous donnerait les moyens de faire réparer les dégâts et tout rentrerait dans l'ordre.

- Je n'aime pas trop ton idée, avait répondu l'orphelin, mais avons-nous le choix ? »

Ils décidèrent donc que, cette nuit, ils iraient voler le cireur de chaussures même si cela n'était pas honnête.

Alors que tout le monde devait dormir, l'orphelin et le machiniste étaient devant la porte du magasin et s'apprêtaient à crocheter la serrure. Après vingt longues minutes de crocheteage, la serrure céda et les deux personnages purent entrer. Malgré la taille de la boutique, le nombre de choses entassées était stupéfiant. Ils décidèrent de se séparer pour trouver

la caisse qui n'était pas sur le comptoir. Au bout d'une demi-heure, ils trouvèrent la boîte qui contenait l'argent. Au moment de l'ouvrir, le machiniste pensa à l'homme qui possédait cet argent, et qui dormait tranquillement chez lui avec sa femme et ses enfants. Une larme coula sur sa joue, il aurait lui aussi aimé rencontrer une

personne qui resterait auprès de lui, une personne pour qui il aurait été prêt à faire le tour du monde pour la retrouver. Une personne qui l'aimerait. Il reposa la boîte et dit à l'enfant :

« Je ne peux voler cet honnête homme. »

Et l'enfant répondit :

« Moi non plus. »

Emplis d'émotion, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, refermèrent la porte délicatement et s'en allèrent, tout penauds.

Le lendemain matin, ils allèrent voir le directeur du théâtre :

« - Monsieur le directeur, expliquèrent-ils en chœur, nous avons accidentellement détruit un décor.

- Alors que vous jouiez encore une de vos magnifiques pièces en secret, coupa le directeur, je vous ai observés ce soir-là et je voulais voir comment vous alliez vous débrouiller pour pallier cette absence de décor. Je vous félicite pour votre courage de m'avoir avoué cette histoire et c'est pour cela que je ne vous renverrai pas.

- Merci monsieur le directeur, bafouillèrent-ils, surpris et ébahis par la réaction du directeur.

- Mais cela n'empêche pas que vous devrez payer les dégâts, vous jouerez donc vos pièces au grand public, cela ne suffira



pas mais nous pourrons tout de même faire baisser la note.

- J'ai repéré un petit travail, je ne sais pas en quoi cela consiste encore mais je verrai, répondit le machiniste.

- Bien, maintenant, allez vous préparer à jouer !

- Oui, monsieur ! » crièrent-ils en chœur.

Ils allèrent donc voir Marc, l'acteur du théâtre (dont bon nombre de personnes se demandaient comment il pouvait être acteur), qui, après avoir écouté leur requête, hurla : « - Dites-moi pourquoi, après dix ans de loyaux services, c'est moi qu'on dégage pour un gamin et une brute muette qui veulent passer des coulisses à la scène ! M'en vais lui toucher deux mots au directeur, moi, il va m'entendre ! Ras le bol de ce théâtre pour nuls, c'est toujours les mêmes qui prennent ! » Et après l'avoir laissé vociférer son lot d'injures, nos deux héros s'en allèrent se préparer pour le grand soir. Ils y passèrent bien une heure si ce n'est plus. Ils relurent leur texte un bon nombre de fois mais ne touchèrent ni au maquillage ni aux costumes prêtés. Ils étaient anxieux comme si leurs vies dépendaient de ce moment précis. Leurs cœurs battaient à cent à l'heure. Ils étaient tendus comme s'ils allaient être exécutés mais joyeux comme si on leur apprenait qu'ils pourraient entrer à la Comédie-Française. Les deux hommes prêts à tout pour atteindre leurs rêves n'existaient plus, ils avaient laissé place à deux bêtes craintives mais heureuses.

Enfin, l'heure de la pièce arriva lentement comme la mort et nos deux amis allaient devoir entrer en scène, saluer, jouer et attendre le verdict du public. Ils n'arrêtaient pas d'y penser, de remémorer leur texte mais n'y arrivaient pas. Marc entra alors dans la salle :

« Dites les deux mariolles, j'vais vous filer une botte secrète pour pas stresser, ça vous en bouche un coin, hein ? C'est tout bête, faites le vide et ne pensez à rien, imaginez que vous aspirez tous les nuages du ciel et que vous soufflez toute la flotte. Bon, je suis avec vous les gars ! » Le machiniste et l'orphelin le regardèrent bizarrement et puis le remercièrent chaleureusement avant d'essayer cette machinerie pour se détendre. Cela marcha et ils furent prêts à jouer.

Ils se placèrent devant le rideau, firent le vide une dernière fois, et regardèrent le rideau s'ouvrir lentement, très lentement. Pendant que le rideau s'ouvrait, mille pensées leur venaient à l'esprit mais une seule demeurait : la pièce. Quand le rideau fut entièrement ouvert, ils virent les personnes et leur cœur manqua un battement : le monde était impressionnant. L'orphelin ne pouvant rien dire, le machiniste lança la pièce. L'orphelin ébahi ne comprit pas tout de suite mais finit par parler. Il fut d'abord pétrifié de peur, serrant les poings, les sons s'étouffaient dans sa gorge. Puis, il se fit emporter par les mots et il commença alors. La plus belle pièce que l'on avait

pu voir depuis longtemps prit forme devant les yeux effarés des spectateurs. La peur qu'ils avaient ressentie quelques minutes auparavant n'était plus que chimère. Ils jouaient leur pièce avec une grâce et une élégance qui la rendaient hors du temps. Ce qui se passa ce soir-là fut impressionnant. Appelez-le comme vous voudrez : la chance des débutants, le talent, le don, mais moi je l'appellerais *Le Tireur de cordes*. Cette pièce digne des dieux nous était présentée, à nous, humains. Une pièce démoniaque, une pièce divine.

Ce qui se passa ce soir-là, tout le monde s'en souviendra, dont un homme en particulier. Un critique de théâtre était venu ce soir-là, à cet endroit-là. Personne ne sut jamais pourquoi il était venu, si c'était le hasard, le destin ou bien le directeur qui l'avait appelé, ou tout simplement l'envie de passer sa soirée ici. Toujours est-il que cet homme fut comblé de joie et écrivit un article entier dessus, ce qui rendit le théâtre célèbre jusqu'à Paris. L'argent gagné servit à réparer le décor avec lequel les deux héros purent jouer leur meilleure pièce. Les bénéfices ne cessaient d'augmenter et Noël approchait. Même s'ils n'avaient aucune chance de réunir assez d'argent pour aller à la Comédie-Française, ils étaient heureux.

Noël arriva, mais, malgré tout l'argent gagné, le théâtre restait dans un état pitoyable. Le machiniste se posa des questions qui furent résolues le soir de Noël. Les cadeaux furent ouverts, ce Noël fut particulièrement joyeux grâce à l'argent récolté. Il y avait presque un paquet pour tout le monde, sauf pour le machiniste et l'orphelin car, à la place, il y avait une lettre. Un peu inquiet, ils l'ouvrirent et découvrirent un texte qui les fit sauter de joie. Voici ce que disait la lettre : « Vous avez été sélectionnés pour travailler dans notre prestigieuse école de théâtre. La rentrée se fait le premier septembre. Veuillez vous munir d'un vêtement de couleur bleu marine et rouge pourpre. Nous vous attendons pour la nouvelle année.

Cordialement.

Monsieur le directeur de la Comédie-Française »

...

Retrouvez la fin de la nouvelle et l'ensemble des œuvres lauréates dans le recueil du « Printemps des auteurs » édité par Nîmes Métropole dès le mois de septembre dans les écoles et bibliothèques de l'Agglo.

LES TRADITIONS TAURINES AU CŒUR DE L'AGGLO



NÎMES MÉTROPOLE POURSUIT SA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CULTURES ET TRADITIONS LOCALES. AVEC LE RETOUR DES BEAUX JOURS, LES AMATEURS DE JEUX TAURINS VONT POUVOIR REPRENDRE LE CHEMIN DES ARÈNES SUR TOUT LE TERRITOIRE.

C'est ainsi que la manifestation « Graines de raseurs », organisée en partenariat avec la Fédération française de course camarguaise, donnera à nouveau leur chance aux jeunes des écoles taurines. Dix-sept courses sont programmées avant la finale qui aura lieu à Saint-Gilles. Cette manifestation est présente sur l'ensemble du territoire et tient compte des communes ne disposant pas d'arènes. Ce sera le cas cette année pour la première fois à Cabrières par exemple, où seront installées des arènes démontables.

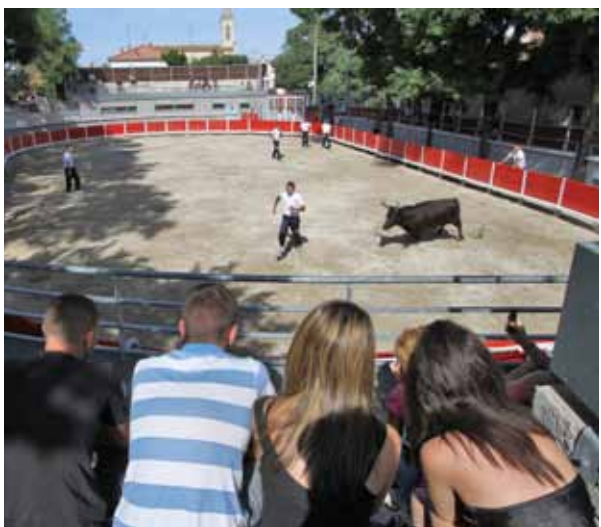
Le concours d'abrivado est lui aussi reconduit, avec deux sélections, l'une à Saint-Chaptes, l'autre à Marguerites, avant la finale qui se jouera à Rodilhan. Cette dernière présentera les 6 manades sélectionnées sur les 16 inscrites en compétition. Les spectaculaires courses landaises reviennent aussi, avec 8 prestations organisées avec le concours de la Fédération française de la course landaise.



Côté tauromachie, Nîmes Métropole subventionne le programme « Agglo y toros ». Il a pour objectif d'aider à la formation des jeunes des trois écoles de tauromachie de Nîmes, tout en permettant au public de s'informer sur cette pratique. Dans ce cadre, des tientas sans mise à mort seront organisées pour les communes qui le souhaitent.

L'ensemble de la programmation, outre le soutien effectif aux traditions locales, permet aux communes de l'agglo d' étoffer avantageusement la programmation de leurs fêtes votives tout au long de la saison.

Détail de la programmation
www.nimes-metropole.fr



SCÈNES D'AGGLO : LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

DANS LE CADRE DE SON PROJET CULTUREL, NÎMES MÉTROPOLE A SOUHAITÉ AMENER LE SPECTACLE VIVANT DANS LES COMMUNES DE SON TERRITOIRE. AVEC « SCÈNES D'AGGLO », ELLE OFFRE À SES HABITANTS UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE.

Depuis 2004, l'Agglo étoffe sa politique culturelle d'intérêt communautaire par la diffusion de spectacles vivants regroupant diverses disciplines : théâtre, danse, spectacles de rue, musique, cirque... Elle sollicite et recense chaque année des artistes locaux et régionaux, constitue un catalogue et le soumet ensuite aux différentes communes afin de faciliter leur choix de programmation.

En 2012, ce sont 64 représentations qui ont été données sur l'ensemble du territoire. Cette offre artistique de proximité se poursuit en 2013 avec des spectacles en tournée tels que *Un air de fête*, spectacle déambulatoire musical avec



« 510 représentations entre 2004 et 2012. »



claquettes de la compagnie Tutti Frutti ; *Les Fines Bouches*, quatuor vocal mêlant jazz, chants du monde, pop, par la compagnie Couleur Plateau ; *Exercices de style*, spectacle humoristique inspiré de l'œuvre drôle et inclassable de

Raymond Queneau avec la compagnie la Plateforme ; *Les Fourberies de Scapin*, un classique de Molière interprété par la compagnie des 100 Têtes. Sur le site www.nimes-metropole.fr, chacun peut désormais avoir accès à la programmation complète, savoir où et quand retirer ses billets.

Les compagnies disposant d'une licence d'entrepreneur de spectacles et les artistes référencés chez un producteur de spectacles peuvent aussi faire acte de candidature pour la programmation 2014 via le site Internet.

DÉMARCHES EN LIGNE

Réservations en ligne

Vous souhaitez aller voir un spectacle dans le cadre des Scènes d'Agglo, de Graines de raseurs ou des courses landaises, retrouvez toutes les informations pratiques (dates, heures, billetterie...) dans la page démarche « *Retirer votre billet pour...* » sur le site Internet de Nîmes Métropole depuis les rubriques « Démarches » ou « Culture ».

Proposer un spectacle

Nouveauté : pour proposer un spectacle dans le cadre des Scènes d'Agglo, vous pouvez maintenant candidater en ligne, 24h/24, et transmettre de manière sécurisée votre proposition de spectacle. Retrouvez toutes les informations pratiques (dates, règlement des Scènes d'Agglo...) dans la page démarche « Proposer un spectacle dans le cadre des Scènes d'Agglo » sur le site Internet de Nîmes Métropole depuis les rubriques « Démarches » ou « Culture ».

www.nimes-metropole.fr

COUPS DE FEU À LA CALMETTE



FORT DE SES DIX ANS D'ACTIVITÉ, LE BALL TRAP CLUB DE LA CALMETTE A ORGANISÉ LES 6 ET 7 AVRIL DERNIERS LE GRAND PRIX DE FRANCE DE PARCOURS DE CHASSE. CETTE COMPÉTITION INSCRITE AU CALENDRIER INTERNATIONAL FITASC (FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE TIR AUX ARMES SPORTIVES DE CHASSE) A PERMIS DE SÉLECTIONNER LES GÂCHETTES QUI REPRÉSENTERONT LA FRANCE DANS LES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES À VENIR. LE GRATIN MONDIAL ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS PUISQUE L'ON COMPTAIT PLUSIEURS CHAMPIONS MONDIAUX ET EUROPÉENS PARMIS LES 402 INSCRITS DE 8 NATIONALITÉS. NÎMES MÉTROPOLE A DONNÉ UN COUP DE POUCE AUX ORGANISATEURS POUR CETTE RENCONTRE INTERNATIONALE.

▶▶ LES ENFANTS À LA FÊTE



APRÈS UNE PREMIÈRE JOURNÉE PLUVIEUSE, LE SOLEIL A FINALEMENT HONORÉ DE SA PRÉSENCE LE PRINTEMPS DES ENFANTS, LES 6 ET 7 AVRIL DERNIERS. NÎMES MÉTROPOLE ÉTAIT AUX CÔTÉS DU LIONS-CLUB NÎMES-MAISON CARRÉE, ORGANISATEUR DE CETTE 17^E ÉDITION, QUI SE TENAIT POUR LA DEUXIÈME ANNÉE SUR L'ESPLANADE CHARLES DE GAULLE. UNE TRENTAINE D'ANIMATIONS LUDIQUES OU ÉDUCATIVES AINSI QUE PLUSIEURS SPECTACLES ONT ACCUEILLI GRATUITEMENT ENFANTS ET FAMILLES, VENUS EN MASSE COMME CHAQUE ANNÉE ; AVEC ENVIRON 40 000 VISITEURS, CETTE MANIFESTATION EST UNE DES PLUS IMPORTANTES À NÎMES AVEC LA FÉRIA.



OC' VIA BRANCHÉE

PAR L'AGGLO



LA BASE DE TRAVAUX DU CONTOURNEMENT FERROVIAIRE NÎMES-MONTPPELLIER, IMPLANTÉE À GÉNÉRAC, VA ACCUEILLIR À TERME PRÈS DE 500 PERSONNES. ELLE SE TRANSFORMERA PLUS TARD EN BASE DE MAINTENANCE DE LA LIGNE : BUREAUX, PARKINGS, STOCKAGE DES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION. CE SITE DE 80 HECTARES AVAIT IMPÉRATIVEMENT BESOIN D'UN RACCORDEMENT AU RÉSEAU NUMÉRIQUE EN TRÈS HAUT DÉBIT. NÎMES MÉTROPOLÉ, AYANT REMPORTÉ L'APPEL D'OFFRES LANCÉ POUR CE BRANCHEMENT, A INSTALLÉ EN DEUX MOIS AVEC SON OPÉRATEUR COVAGE LES 5 KM DE FIBRE NÉCESSAIRES POUR RELIER LE SITE. L'AGGLO A AINSI VALORISÉ L'EXPÉRIENCE ACQUISE AVEC SON PROGRAMME GECKO, QUI ÉQUIPE EN HAUT DÉBIT SON TERRITOIRE.

LE HAUT NIVEAU POUR NEMAUSA



APRÈS AVOIR ACCUEILLI EN MARS UN MEETING NATIONAL DE NATATION QUI REGROUPEAIT LES STARS DE TOUTES LES CATÉGORIES, NEMAUSA A REÇU UN MEETING INTERNATIONAL DE PLONGÉE SPORTIVE EN PISCINE. LES 129 COMPÉTITEURS PRÉSENTS S'Y SONT DÉPARTAGÉS SUR 6 ÉPREUVES, LES 13 ET 14 AVRIL.



TROIS CENTS ÉPÉES

AU PARNASSE

LE CIRCUIT NATIONAL ÉPÉE SENIOR A POSÉ SES VALISES AU PARNASSE LES 20 ET 21 AVRIL DERNIERS À NÎMES. TROIS CENTS TIREURS, DONT L'ÉQUIPE DE FRANCE, SE SONT CONFRONTÉS, EN VUE DES SÉLECTIONS POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE ET DEUX COUPES DU MONDE. QUELQUES INVITÉS ESPAGNOLS, SUISSES ET ALLEMANDS ÉTAIENT DE LA PARTIE.





B E R N I S

Vendredi 7 juin

Barbecue littéraire par les Amis de Bernis
Maison des associations

Samedi 8 juin

Fête des Mini-Pousses
Maison des associations

Samedi 8 et dimanche 9 juin

Concours de boules

Vendredi 14 juin

20h30 : spectacle Scènes d'Agglo !!
« One Man Sud » par la compagnie des
Sherpas
Entrée gratuite
Salle du Vieux Mûrier

Vendredi 21 juin

Fête de l'école primaire Paul Fort
Maison des associations

Samedi 22 et dimanche 23 juin

Concours de boules national par la Boule
Bernissoise

Jeudi 27 juin

Repas des Aînés
Salle du Vieux Mûrier

Vendredi 28 juin

Fête de l'école maternelle Paul Fort
Maison des associations

Du mardi 16 au dimanche 21 juillet

Repas des Amis de Bernis et exposition
de peinture tour de l'horloge
Maison des associations

Mercredi 17 juillet

19h : apéritif dînatoire offert par la mairie
aux aînés (+ de 65 ans), commerçants
et présidents d'association
Maison des associations

Du jeudi 18 au dimanche 21 juillet

Fête votive

B E Z O U C E

Samedi 15 juin

Vide-greniers du club des Couples
Arènes

Samedi 22 juin

Fête de la Musique et gala de danse
par Acadanse
Arènes

Samedi 6 juillet

21h30 : taureau piscine du club taurin
Lou Bezoucier
Arènes

Samedi 13 juillet

Feu d'artifice et spectacle Melody's Show
Arènes

Du vendredi 9 au lundi 12 août

Fête votive

Vendredi 9 août

16h30 : Graines de raseurs,
organisé par Nîmes Métropole



Samedi 31 août

16h : Animations nature
sur la migration et l'outarde canepetière
par le Cogard,
organisées par Nîmes Métropole
Salle des arènes

BOUILLARGUES

Samedi 8 juin

11h : cérémonie commémorative
Monument aux morts
21h30 : gala de hip-hop
Arènes



Du mardi 11 au vendredi 14 juin

Exposition d'arts plastiques
des ateliers du CSC
Bergerie

Vendredi 14 juin

Fête de l'école maternelle

Samedi 15 juin

16h30 : Graines de raseurs,
organisé par Nîmes Métropole

Samedi 15 et dimanche 16 juin

Festivités du club taurin

Vendredi 21 juin

Fête de la Musique

Lundi 24 juin

Gala de l'école de danse du CSC
Théâtre de Nîmes
Renseignements : 04 66 20 55 52

Mercredi 26 juin

Repas Ipacar section tarot
Bergerie

Jeudi 27 juin

20h30 : ciné-club Jacques
de Baroncelli « Vertigo »
Bergerie

Vendredi 28 juin

Fête de l'école primaire

Samedi 29 juin

22h : opéra « Le Tour du monde
en 80 jours » par l'Opéra Junior
de Montpellier
Arènes

Jeudi 4 juillet

21h : spectacle Scènes d'Agglo !!
« Ciné-Filles »
par la compagnie Moderato Cantabile
Entrée gratuite
Bergerie

Vendredi 5 juillet

21h : projection de « Femmes de Ca-
margue » puis débat avec le réalisateur
Bergerie

Samedi 6 juillet

Journée portes ouvertes sur les tauroma-
chies camarguaises et espagnoles
Bergerie
22h : projection film grand public
Arènes

SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



Dimanche 14 juillet
21h : concert « Les Fines Bouches »
Bergerie

Samedi 20 juillet
Fiesta campera
Arènes

**Du jeudi 1^{er}
au lundi 5 août**
Fête votive

Vendredi 14 juin
20h : débat sur la peinture
et les arts plastiques
Thème dessins « Couleurs et lumières »
Salle Fernand Bedos

Mercredi 19 juin
Fête de l'école Notre-Dame par l'appel

Vendredi 21 juin
Fête de l'école maternelle Cambourin
Salle Saint-Exupéry

Samedi 22 juin
Soirée country

Vendredi 5 juillet
20h : Graines de raseleurs,
organisé par Nîmes Métropole

Samedi 20 juillet
17h30 : Agglo y Toros



Mercredi 3 juillet
21h30 : festival Palabrages
Parc du Château

**Du mercredi 10
au dimanche 14 juillet**
Fête votive

Vendredi 12 juillet
17h : Graines de raseleurs,
organisé par Nîmes Métropole

Samedi 13 juillet
16h30 : course landaise
organisé par Nîmes Métropole

**Mercredis 17 et
24 juillet, mardi 6 août**
21h : Festival des Nuits de Novy

CABRIÈRES

Vendredi 14 juin
Kermesse de l'école par l'APE

Samedi 15 juin
8h : manifestation canine
concours d'agility

Vendredi 21 juin
Fête de la Saint-Jean

Vendredi 5 juillet
21h : soirée sous les étoiles « Les Fables
de La Fontaine »
Renseignements : 06 81 42 94 33

Samedi 13 juillet
16h : Graines de raseleurs,
organisé par Nîmes Métropole

Dimanche 14 juillet
Graines de raseleurs,
organisé par Nîmes Métropole

CAISSARGUES

Vendredi 7 juin
Fête de l'école élémentaire Cambourin,
audition CCAL de musique

Samedi 8 juin
Repas APE Cambourin
Salle Fernand Bedos

CAVEIRAC

Vendredi 21 juin
19h : Fête de la Musique
Place du Château



CLARENSAC

Samedi 8 juin
Journée verte : chasseurs
et conseil municipal des enfants

**Samedi 8
et dimanche 9 juin**
Exposition de poterie
Salle Le Coin des Z'Arts

**Du jeudi 20 au
dimanche 23 juin**
Exposition de peinture Clarens' Art
Temple



Vendredi 21 juin

Fête de la Musique
20h : spectacle Scènes d'Agglo !!
« M & M » par la compagnie Arthema
Entrée gratuite
Place du village

Samedi 22 et dimanche 23 juin

Natura Vaunage « Abeille diversité »
Boulevard de la Dougue



Samedi 13 juillet

Feu d'artifice

Du jeudi 22 au dimanche 25 août

Fête votive

Jeudi 22 août

17h : Agglo y Toros

Vendredi 23 août

17h : Graines de raseurs,
organisé par Nîmes Métropole

D I O N S

Jeudi 27 juin

16h30 : Graines de raseurs,
organisé par Nîmes Métropole

Samedi 29 juin

16h30 : course landaise,
organisé par Nîmes Métropole

G A R O N S

Vendredi 21 juin

16h30 : Graines de raseurs,
organisé par Nîmes Métropole
19h : spectacle Scènes d'Agglo !!
« Les Assortis » par la compagnie
Les Arts Nîmois
Entrée gratuite
Plateau sportif école Jean Monnet

Du vendredi 21 au dimanche 23 juin

Fête votive

Samedi 22 juin

Cérémonie de jumelage
avec Flörsheim-Dalsheim (Allemagne)

Samedi 13 juillet

Bal public et feu d'artifice
Parc municipal

Vendredi 26 juillet

21h : opérette « La Belle Hélène »
d'Offenbach - Salle des fêtes

G É N É R A C

Samedi 8 juin

Tournoi du club des Vétérans
Stade pelouisé - Gala Li Dansaires
Gymnase

Dimanche 9 juin

Vide-greniers de l'association
Au plaisir du chineur
Champ de foire

Vendredi 14 juin

Fête de l'école maternelle
Champ de foire

Samedi 15 juin

Fête du Badminton club
Gymnase

Dimanche 23 juin

Kermesse de la paroisse Église réformée
Champ de foire

Vendredi 28 juin

Fête de l'école primaire
Champ de foire

Samedi 29 juin

Fête de l'APE École Saint-Louis
Champ de foire



Jeudi 11 juillet

21h : Graines de raseurs,
organisé par Nîmes Métropole

Mardi 23 juillet

21h : spectacle Scènes d'Agglo !!
« Les Assortis » par la compagnie
Les Arts Nîmois
Entrée gratuite
Place de l'Hôtel de Ville

LA CALMETTE

Dimanche 9 juin

Vide-greniers de l'APE
Place René Peloux

Samedi 15 juin

20h30 : gala des Accros du rock
Halle aux sports

Mardi 21 juin

18h : fête de l'école primaire
Halle aux sports



Samedi 28 juin

Gala Dans'Armor
Foyer communal

Mercredi 3 juillet

20h30 : gala Gym Danses Académie
Halle aux sports



Samedi 13 juillet

Feu d'artifice

Du jeudi 8 au dimanche 11 août

Fête votive

L A N G L A D E

Samedi 15 juin

30 ans de l'AFR
Salle polyvalente

Vendredi 28 juin

Fête des écoles

Dimanche 14 juillet

Repas républicain
Salle polyvalente

Mercredi 14 août
17h30 : course landaise,
organisé par Nîmes Métropole

**Du jeudi 15
au dimanche 18 août**
Fête votive

Vendredi 16 août
16h : Agglo y Toros

Samedi 17 août
16h : Graines de raseleurs,
organisé par Nîmes Métropole

**Du vendredi 23 août
au 1^{er} septembre**
Exposition Vaunage Terre d'Art
Salle polyvalente



Samedi 13 juillet
Fête nationale avec Lédenon animations

Samedi 27 juillet
18h45 : Animations nature
sur les rapaces nocturnes
par le COGard,
organisé par Nîmes Métropole
Préau école maternelle
Renseignements : 04 66 37 26 46

Samedi 17 août
Randonnée pédestre
avec Courir à Lédenon

**Du vendredi 23
au dimanche 25 août**
Fête votive

Samedi 24 août
17h : Graines de raseleurs,
organisé par Nîmes Métropole

Dimanche 25 août
10h30 : Agglo y Toros

**Samedi 8
et dimanche 9 juin**
9h : vente annuelle
de l'association Manduel Loisirs
Salle des associations

Mardi 11 juin
Fête de l'école maternelle F. Dolto

Vendredi 14 juin
Fête de l'école élémentaire N. Dourieu
20h : gala de l'école municipale de danse
Théâtre Christian Liger à Nîmes

Dimanche 16 juin
Tournoi de hand sur herbe
par le HBCI - Stade de football
Randonnée de l'AMGV
au Pont-de-Montvert
Renseignements : 04 66 20 75 22
15h : concours de pétanque doublette
mixte par la Boule de Feu
Boulodrome

Vendredi 21 juin
Fête de la Musique
20h : spectacle Scènes d'Agglo !!
« L'Irlande et l'Écosse »
par la compagnie Black Dog
Entrée gratuite - Arènes

**Samedi 22 et
dimanche 23 juin**
Finales challenge départemental
et division régionale de tir à l'arc

Dimanche 23 juin
11h : repas moules frites
par le comité des fêtes
Arènes

Mercredi 26 juin
17h30 : audition des élèves
de l'école municipale de musique
Salle des arènes

L É D E N O N

Samedi 15 juin
Fête des écoles de l'APAE

Dimanche 16 juin
Rando raid garrigue VTT
avec Vélo Lédenon



Samedi 22 juin
Fête de la Musique avec Moto Loisirs

Dimanche 23 juin
12h : repas des aînés ruraux
avec spectacle Scènes d'Agglo !!
« Les Gardes champêtres »
par la compagnie Scène de vie
Parc municipal

Samedi 6 juillet
Fête du parc
19h : spectacle Scènes d'Agglo !!
« Les Assortis » par la compagnie
Les Arts Nîmois et séance
cinéma plein air
Gratuit

M A N D U E L

**Du samedi 1^{er} au
dimanche 23 juin**
Tournoi de tennis adultes
Inscriptions : 06 09 22 59 78

Vendredi 7 juin
Fête de l'école maternelle F. Fournier

Samedi 8 juin
8h : tournoi de futsal sur herbe
Terrain d'entraînement de football
20h : repas du secteur ados du centre
social - École F. Fournier





Vendredi 28 juin

Fête de l'école élémentaire F. Fournier

Samedi 29 juin

14h : tournoi découverte initiation tennis de table

Complexe sportif

Renseignements : 06 26 27 77 31



©Fotolia

Samedis 13 et 27 juillet

21h45 : taureaux piscine par le comité des fêtes Arènes

Mercredis 21 et 27 août

17h : course camarguaise par le club taurin Le Trident Arènes

Du jeudi 22 au lundi 26 août

Fête votive
16h30 : courses camarguaises tous les jours par le club taurin Le Trident Arènes

Mercredi 28 août

10h : spectacle Scènes d'Agglo !! « Les Baladins » par la compagnie Tutti Frutti
Entrée gratuite
Cours Jean Jaurès

MARGUERITTES

Samedi 8 juin

11h30 : hommage aux morts pour la France en Indochine
Monuments aux morts
15h : conférence « Les signes lapidaires » par le club Histoire et Archéologie
Médiathèque Simone Veil

Samedi 8 et dimanche 9 juin

14h : tournoi des écoles de rugby Stades Mas Praden et Maurin-Courrent
19h : bodéga du rugby
Plaine de Peyrouse

Dimanche 9 juin

10h : matchs et finales
Stades Mas Praden et Maurin-Courrent

Vendredi 14 juin

18h : ouverture à l'écoute de la musique classique
Médiathèque
18h30 : audition des groupes d'ensemble par l'École de musique
École de musique François Chabrant
20h : repas
21h : comédie musicale « Sisters » par la compagnie Carmina Paradise
Centre socioculturel

Samedi 15 juin

14h : audition des élèves par l'École de musique
Centre socioculturel
9h à 14h : tournoi de football des vétérans
Stade Praden
Fête du judo
Renseignements : 06 98 25 56 08
Dojo Taillefer

Samedi 15 et dimanche 16 juin

Stage de karaté
Dojo Taillefer

Mardi 18 juin

18h : célébration de l'appel du 18 juin 1940
Sièle avenue de Paris
18h : fête des enfants des Accueils Loisirs Associés aux écoles Peyrouse et de Marcieu
Centre socioculturel
18h30 : audition de la classe option musique du collège
École de musique François Chabrant

Vendredi 21 juin

Fête de la Musique
19h : spectacle Scènes d'Agglo !! « Sauf le respect » par la compagnie Item production
Entrée gratuite
Cour du centre socioculturel

Samedi 22 juin

11h : Tête de book
Médiathèque Simone Veil
Ferrade nocturne du club taurin
La Bouvina
Manade Didelot
Renseignements : www.labouvina.fr
18h30 : fête du sport par l'Office municipal du sport
Salle polyvalente
Renseignements : 04 66 20 64 22

Du lundi 24 au vendredi 28 juin

De 9h à 17h : stage multisports par l'Office municipal du sport
Renseignements : 04 66 20 64 22

Mardi 25 juin

18h30 : fête de l'École de musique
École de musique François Chabrant

Jeudi 27 juin

18h : apéritif et grillades offerts aux Marguerittois à partir de 60 ans par Li Couté Négré
Place Alphonse Martin

Samedi 29 juin

14h30 : cérémonie du Collège gardois des ceintures noires par l'Aïkido
Dojo Taillefer
Dès 15h : fête de la Saint-Pierre
Salle Saint-Joseph
Renseignements : 04 66 75 32 10
19h45 : gala de la GRS
Halle des Sports

Dimanche 30 juin

12h30 : repas et spectacle organisé par Lud'ym
Centre socioculturel
Renseignements : 06 64 35 98 61
Bourse et exposition de véhicules anciens par l'association des Amoureux des Mécaniques Anciennes
Parking de la piscine
Renseignements : 06 80 13 83 39



Vendredi 5 juillet

Spectacle concert « Rythme et chanson » et « les Corn.tuveux » par l'Office municipal des fêtes
Arènes
Renseignements : 09 64 42 73 65

Samedi 6 juillet

16h : animations et concert par l'Association Marguerittoise des Artisans et Commerçants
Champ de foire

Samedi 13 juillet

21h30 : taureau piscine
Arènes
23h15 : feu d'artifice avec animation musicale
Plaine de Peyrouse

Du lundi 15 au vendredi 19 juillet

Stage de judo et multisports
Dojo Taillefer
Renseignements : 06 98 25 56 08

Du vendredi 26 au mercredi 31 juillet

Fête votive

Mercredi 31 juillet

10h : Agglo y Toros

Du vendredi 16 au dimanche 18 août

Stage d'initiation au tai-chi-chuan et automassage
Dao Chang du Jardin Intérieur
Renseignements : 04 66 26 16 83

Samedi 24 août

18h30 : Animations nature
17° Nuit internationale de la chauve-souris par le COGard, organisée par Nîmes Métropole
Parking Super U
Renseignements : 06 32 18 85 54

M I L H A U D

Mardi 4 juin

15h : concours de pétanque tripléte vétérans par la Boule milhadoise



Du vendredi 7 au dimanche 9 juin

Fête du club taurin milhadois

Vendredi 28 juin

Pièce de théâtre de la compagnie C'est maintenant
Salle des fêtes

Dimanche 14 juillet

21h : spectacle équestre gratuit
« Andalusia » suivi du feu d'artifice
Arènes

Du jeudi 25 au dimanche 28 juillet

Fête votive

N Î M E S

Jusqu'au dimanche 15 septembre

Exposition « Livresque des profondeurs » : anthologie insolite des réserves de la bibliothèque
Carré d'art, salle Soleil Noir



Jusqu'au 27 octobre

Nîmes ville invitée de Marseille
Provence 2013

• Jusqu'au dimanche 15 septembre

Exposition d'art contemporain
« Moving, Norman Foster on Art »
Carré d'art

• Jusqu'au lundi 30 septembre

Exposition « À la découverte du futur musée de la Romanité »
Galerie du musée archéologique

• Du samedi 15 juin au dimanche 27 octobre

Exposition « Les arènes de Nîmes : un amphithéâtre romain »
Chapelle des Jésuites

• Du lundi 12 au jeudi 15 août

« La Féerie des eaux » avec les danseurs de l'école Maurice Béjart
Jardins de la Fontaine et arènes

Jusqu'au jeudi 31 octobre

Exposition « La place du cheval dans les cultures taurines »
Musée des Cultures taurines
6, rue Alexandre Ducros
Renseignements : 04 66 36 83 77

Vendredi 7 juin

Conférence « L'Étoile ferroviaire nîmoise : 175 ans d'histoire » par l'Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains du Gard (France ADOT 30)
Entrée libre

Auditorium Hôtel Atria

Renseignements : 06 41 96 37 43

Samedi 8 juin

18h30 : finale Battle of the year
Arènes

Jeudi 27 juin

De 8h30 à 13h : Nîm'emploi
« Secteur de la vente à domicile indépendante »

Agence Pôle emploi de Mas Verdier
1626, bd Salvador Allende

Du 1^{er} juillet au 25 août

1^{er} circuit de tennis de la Ville de Nîmes : 12 tournois
Renseignements : 06 09 22 59 78

P O U L X

Du vendredi 7 au dimanche 9 juin

Tournoi de football
par l'association Football club poulxois
Stade



Dimanche 9 juin

9h : départ du Beaver Trail
par l'association Team Poulx trail
Parking salle des fêtes
Renseignements 06 07 77 65 15
ou www.poulx-trail.com

« Pinède en fête »

par l'association Impulsion

Renseignements :
impulsion30320@voila.fr

Samedi 15 juin

Tournoi de football par l'association
Football club vétérans poulxois
Stade

« Rock sous les pins » par l'association
l'Atelier de musique de Poulx
Pinède



Vendredi 21 juin

21h : concert Fête de la Musique
Pinède

Samedi 22 juin

« Foulées de Poulx »
par l'association Courir en garrigue
Renseignements : 06 12 58 49 76

Samedi 29 juin

20h30 : spectacle Scènes d'Agglo !!
« L'Irlande et l'Écosse »
par la compagnie Black Dog
Entrée gratuite
Parvis de l'église

Du vendredi 5 au dimanche 7 juillet

Fête votive

Samedi 6 juillet

17h : Graines de rasefeurs,
organisé par Nîmes Métropole

R E D E S S A N

Dimanche 9 juin

Vide-greniers de l'Adra
Complexe sportif

Vendredi 14 juin

Concert de la chorale Rap's ody swing
Salle des fêtes Numa Gleizes

Samedi 15 juin

Représentation théâtrale Ballon Rouge
« Les Petits Caméléons »

Mardi 18 juin

Fête de l'école maternelle

Vendredi 21 juin

Fête de la Musique
Parc de la Fontaine

Samedi 22 juin

Gala de New Dance



Samedi 29 juin
Fête de l'école élémentaire

Samedi 13 juillet
Feu d'artifice
Parc de la Fontaine

**Du vendredi 16
au mardi 20 août**
Fête votive

R O D I L H A N

Samedi 8 juin
Repas dansant de l'association de danse rodilhanaise
Gymnase

Samedi 15 juin
Gala de l'association Turia Polynesia
Gymnase

Dimanche 16 juin
Fête du Judo club des 2R

Vendredi 21 juin
Fête de la Musique
Cour des anciennes écoles

Samedi 22 juin
Gala du Rythmique club Nîmes Métropole
Gymnase

Vendredi 28 juin
Fête des écoles
Parc du château d'eau et cour des écoles

Samedi 29 juin
Gala de l'association Spordans
Gymnase

**Du jeudi 4 au
dimanche 7 juillet**
Fête votive

Dimanche 14 juillet
Bal folk
Place de la mairie

SAINT-CHAPTES

Samedi 15 juin
Fête de l'école
Arènes

Vendredi 21 juin
21h : concert de la chorale
Cour du château de M. et M^{me} Nègre

Mardi 25 juin
21h : gala de danse Gym tonic
Arènes

Samedi 13 juillet
Dès 18h : bandido, apéritif, repas, feux
d'artifice, bal

**Du mardi 20 au
dimanche 25 août**
Fête votive

Mardi 20 août
21h : Agglo y Toros

Jeudi 22 août
21h : Graines de raseurs,
organisé par Nîmes Métropole

SAINT-CÔME

**Vendredi 21 et samedi
22 juin**
Fête de la Musique

Samedi 22 juin
21h30 : spectacle Scènes d'Agglo !!
« Hollywood » par la compagnie
Musique Animée
Entrée gratuite
Jardin Créon

**Du jeudi 4 au
dimanche 7 juillet**
Palabrages : festival de contes
en Vaunage par Caravaunage
Renseignements : 07 61 98 62 85



**Du jeudi 1^{er}
au dimanche 4 août**
Fête votive

Samedi 24 août
Vide-greniers nocturne

SAINT-DIONISY

Samedi 8 juin
16h : Graines de raseurs,
organisé par Nîmes Métropole

Vendredi 21 juin
19h : départ course pédestre « 2 heures
de Saint-Dio » par Vaunage Aventure
Devant le temple
21h : Fête de la Musique
Place du village

SAINT-GERVASY

Dimanche 9 juin
Tournoi de foot des vétérans

Vendredi 14 juin
21h : grand prix de la chanson 2013 Alès
Cévennes Camargue

**Samedi 15 et
dimanche 16 juin**
Festival de musique traditionnelle
par l'association Fai Tira
Renseignements : 06 03 79 16 61

Vendredi 21 juin
Fête de la Musique

Samedi 22 juin
Gala de danse Anny Body

Vendredi 28 juin
Kermesse de l'APE

Dimanche 30 juin
Fête du club du 3^e âge

**Du vendredi 12
au dimanche 14 juillet**
Fête votive

SAINT-GILLES

Jusqu'au 30 juin
Exposition
« La maison romane de Saint-Gilles,
histoire d'une demeure exceptionnelle »
Musée de la Maison romane

Mardi 4 juin
20h30 : spectacle de l'atelier conte
adulte
Péniche Saïga

Mercredi 5 juin
18h30 : apéro conte
21h : soirée de clôture
Péniche Saïga

Vendredi 14 juin
21h30 : cinéma de plein air par le CSC
La Croisée
Place de l'abbatiale

Samedi 15 juin
Vide-greniers de l'association
Les Premiers Pas
Avenue Cazelles

Mercredi 19 juin
17h : danse « La Fabuleuse Histoire
de mamzelle Flamenka »
Péniche Saïga





**Du vendredi 21
au dimanche 23 juin**
Féria 2013

Vendredi 21 juin
Féria des aînés, Fête de la Musique
et vernissage de l'exposition de la feria
à la médiathèque

Samedi 22 juin
Féria des Pitchouns
15h : course landaise,
organisée par Nîmes Métropole
18h : Agglo y Toros

Dimanche 23 juin
Féria de la Pêche et de l'Abricot
11h : novillada sans picador
17h30 : corrida

Jeudi 27 juin
21h : concert de l'école de musique
Salle polyvalente



Samedi 13 juillet
Bal populaire, feu d'artifice

Dimanche 14 juillet
Animations en ville
11h : spectacle Scènes d'Agglo !!
« Les Assortis » par la compagnie
Les Arts Nîmois
Entrée gratuite
Marché

Mardi 16 juillet
21h : concert a capella
« Les Fines Bouches »
par Les Arts de la Rue
Parvis de l'abbatiale

Mardi 23 juillet
19h30 : concert Festival des abbayes
Abbatiale



Dimanche 4 août
11h : spectacle Scènes d'Agglo !!
« Les Gardes champêtres »
par la compagnie Scène de vie
Entrée gratuite
Marché

**Du mercredi 28 août
au dimanche
1^{er} septembre**
Fêtes de Saint-Gilles

Mercredi 28 août
Ouverture de la fête
et concert gratuit de Chicuelo II
Arènes

Jeudi 29 août
Journée de la jeunesse

Vendredi 30 août
17h : finale Graines de raseurs,
organisé par Nîmes Métropole
Abrivado, festival de bandido et encierro

Samedi 31 août
Journée « à l'ancienne »

Dimanche 1^{er} septembre
Traditionnelle gaze
Canal

**Le 28 juin, les 6, 14,
20 et 27 juillet,
les 10, 17 et 24 août**
21h30 : taureau piscine
Arènes

SAINTE-ANASTASIE

Jeudi 25 juillet
17h : Graines de raseurs,
organisé par Nîmes Métropole
Arènes
18h30 : abrivado/bandido d'ouverture
22h : bal rétro musette

Vendredi 26 juillet
18h30 : abrivado/bandido
22h : grand bal

Samedi 27 juillet
11h : abrivado
17h : course landaise,
organisée par Nîmes Métropole
Arènes
18h30 : abrivado/bandido
22h : bal



Dimanche 28 juillet
11h : abrivado/bandido
12h : apéro mousse
18h30 : abrivado/bandido
22h : bal

SERNHAC

Samedi 15 juin
11h : fête de l'abricot, repas
19h : concert
Vallon des Escaunes

**Du mercredi 14
au dimanche 18 août**
Fête votive

Mercredi 14 août
18h : roussataïo
19h : apéro, tapas, sévillane,
concert jazz pop rock
21h : projection sur les falaises
de cinéma taurin et camarguais

Jeudi 15 août
Journée gauloise

Samedi 17 août
16h : Graines de raseurs,
organisé par Nîmes Métropole

Dimanche 18 août
16h : course landaise,
organisé par Nîmes Métropole

AGENDA ÉLABORÉ SUR LA BASE
DES INFORMATIONS TRANSMISES
PAR LES COMMUNES DE NÎMES MÉTROPOLE.
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION.
PLUS D'INFOS :
WWW.NIMES-METROPOLE.FR RUBRIQUE AGENDA.

nîmes métropole

soutient les traditions taurines



De **mai** à **septembre**

Abrivados • Courses landaises • Raseteurs...
retrouvez toute la programmation taurine
sur www.nimes-metropole.fr